



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

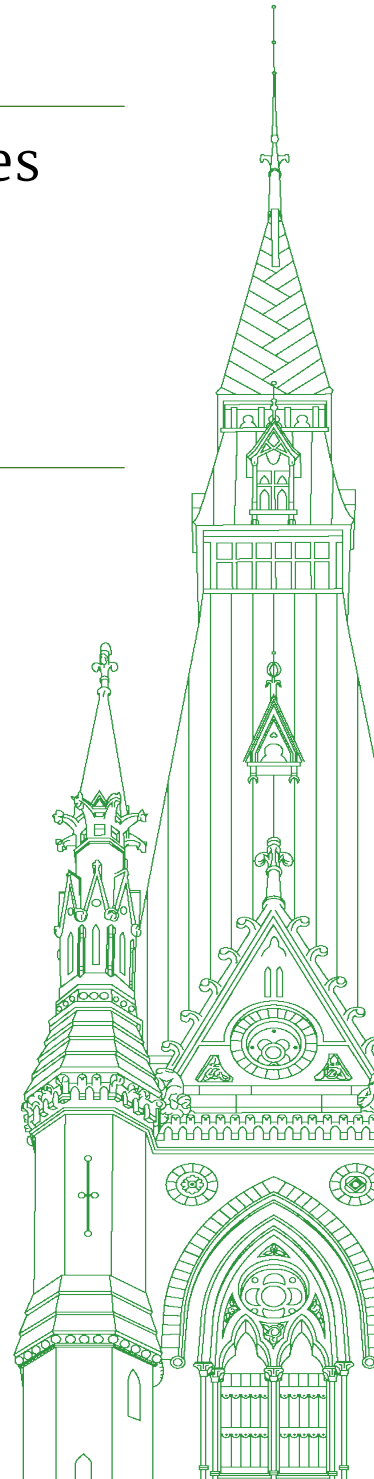
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 062

Le jeudi 20 avril 2023

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 20 avril 2023

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 62^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes.

Cette réunion se déroule dans un format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 23 juin 2022.

Avant de commencer, je voudrais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous n'avez pas la parole.

En ce qui concerne l'interprétation pour les personnes qui sont sur Zoom, vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parqué, l'anglais et le français. Les personnes qui se trouvent dans la salle peuvent utiliser l'écouteur et choisir le canal voulu.

Je vous rappelle que toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

Il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de votre écran.

Les délibérations seront disponibles sur le site Web de la Chambre des communes.

Enfin, je rappelle à tous que l'utilisation d'un casque d'écoute approuvé par la Chambre est obligatoire pour participer à distance aux travaux parlementaires.

Conformément à la motion de régie interne approuvée par le Comité concernant les tests de connexion pour les témoins, j'informe le Comité que tous les témoins ont effectué les tests de connexion requis avant la réunion.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 18 janvier 2022, le Comité reprend son étude des impacts écosystémiques et de la gestion des populations de pinnipèdes.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins. Nous accueillons aujourd'hui Morley Knight, ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches, au ministère des Pêches et des Océans, qui comparait à titre personnel; Mélanie Lemire, professeure agrégée à l'Université Laval, et Colombe Saint-Pierre, cheffe propriétaire, Restaurant Chez Saint-Pierre, qui témoignent toutes les deux par vidéoconférence et qui représentent le Collectif Manger notre Saint-Laurent; et Bill Penney, développeur d'affaires,

aussi par vidéoconférence, qui représente Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc.

Je vous remercie de prendre le temps d'être avec nous pour témoigner. Vous disposez chacun de cinq minutes pour nous présenter votre déclaration liminaire, et j'inviterais M. Knight à bien vouloir commencer.

M. Morley Knight (ancien sous-ministre adjoint, Politique des pêches, ministère des Pêches et des Océans (à la retraite), à titre personnel): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour à tous. D'entrée de jeu, j'aimerais vous remercier de me donner l'occasion de témoigner à nouveau devant votre comité. Dans ma déclaration liminaire, je vais vous parler aujourd'hui de l'expérience directe que j'ai au sujet du phoque du Groenland, du phoque à capuchon, du phoque gris et d'autres espèces.

En 1982, lors de ma première année au ministère des Pêches et des Océans, je me trouvais au large de la côte Nord-Est de Terre-Neuve-et-Labrador. J'étais là à la fin de la saison des activités pour les grands navires du Canada et de la Norvège, et au début de la saison des activités pour les navires de moins de 65 pieds qui capturaient des phoques à environ 100 milles à l'est de St. Anthony. C'était la dernière année de la chasse aux blanchons. Au cours des années suivantes, les marchés et les niveaux de capture ont chuté de façon spectaculaire à environ 50 000 animaux par an. À la même époque, les populations de phoque ont été multipliées par cinq et les stocks de poisson de fond se sont effondrés dans tout l'Est du Canada.

Pendant des années, avant 1982 et y compris cette année-là, le quota était de 186 000 phoques du Groenland. Le troupeau était alors stable et comptait environ deux millions d'animaux. Trente-cinq ans plus tard, en 2017, j'ai eu l'occasion de visiter l'île de Sable, où les phoques gris se rassemblaient pour leur cycle annuel de mise bas. Il y avait des milliers de ces énormes animaux et de leurs petits sur l'île. Les voir en si grand nombre m'a ouvert les yeux.

Pendant des siècles, on a pêché le poisson et chassé le phoque, et la population de phoque était maintenue à des niveaux qui n'avaient pas les répercussions qu'elle a aujourd'hui sur les espèces de poisson. Après 1982, les marchés et les niveaux de capture ont chuté. À peu près au même moment, la prime offerte pour la capture des phoques a pris fin. Au cours des années suivantes, le nombre de phoques a été multiplié par cinq. Je pense que les phoques ont joué un rôle clé dans l'effondrement des stocks de poisson de fond. Ils demeurent un facteur clé qui empêche la reconstitution des stocks de morue et sont des prédateurs importants pour le homard, le crabe, le saumon, le hareng, etc.

Si l'on additionne tous les phoques présents dans l'Est du Canada et dans le détroit de Davis, je pense qu'il y en a environ neuf millions, dont le phoque du Groenland, le phoque à capuchon, le phoque gris et d'autres espèces telles que le phoque commun, le phoque annelé et le phoque barbu. Sur la base d'une consommation estimée à 1,4 tonne de poisson par an pour les phoques du Groenland et jusqu'à deux tonnes par an pour les plus gros animaux, comme les phoques à capuchon, les phoques gris et les phoques barbuis, ils consommeraient environ 13 millions de tonnes de poisson par an.

Dans la même zone, dans le même écosystème, le Groenland et le Canada pêchent du plateau néo-écossais jusqu'au détroit de Davis et des pêcheurs étrangers pêchent sur les Grands Bancs et le Bonnet Flamand. Si l'on fait le total, les prélèvements de toutes les pêcheries sont de l'ordre de 500 000 à 600 000 tonnes. La consommation des phoques représente plus de 20 fois le total de toutes nos pêches commerciales.

Sur la base de mon expérience et de mes observations, et après avoir parlé à des milliers de pêcheurs et d'employés de Pêches et Océans, y compris des agents des pêches, des scientifiques et des gestionnaires des pêches, et d'autres personnes dans tout l'Est du Canada, je pense que les phoques consomment une énorme quantité d'espèces commerciales de poisson, y compris le crabe, le homard, le saumon, la morue, le flétan et des espèces proies importantes comme le hareng et le capelan. Si aucune mesure n'est prise pour atténuer l'impact des phoques, il est impossible de gérer efficacement d'importantes espèces de poisson en appliquant le principe de précaution. Les phoques continueront à les manger avant que les stocks n'atteignent le niveau où ils peuvent être pêchés commercialement.

Les phoques sont partout dans l'écosystème et mangent tout ce qu'ils trouvent, que ce soit le ventre d'une morue de l'Atlantique ou d'un crabe. J'ai pris connaissance du récent témoignage du député Cormier au sujet des phoques visibles de sa maison dans la Baie-des-Chaleurs. Je peux également les voir de ma maison dans le Nord-Est de Terre-Neuve. Ils sont là pour se nourrir. On les trouve dans toutes les baies, tous les bras de mer et toutes les criques de notre côte. Récemment, un phoque a été aperçu dans la rivière Exploits, près de la communauté de Grand Falls-Windsor, qui se trouve à environ 20 milles à l'intérieur des terres. Il se nourrissait probablement de saumons qui retournaient vers l'océan.

Les phoques doivent être gérés efficacement dans le cadre d'une approche écosystémique de la gestion des pêches. La première étape consiste à bien comprendre la quantité de chaque espèce de poisson consommée par les phoques et l'impact sur chaque stock de poisson.

• (1535)

Le gouvernement peut prendre de nombreuses mesures pour créer les conditions d'une gestion et d'une utilisation réussies des stocks de phoque. Il s'agit notamment de la coordination, de l'infrastructure, de la recherche et du développement, du soutien à la commercialisation et au commerce, et de l'assurance des navires, pour n'en citer que quelques-unes.

En conclusion, j'ai deux recommandations à soumettre au ministère des Pêches et des Océans.

La première est d'étudier la question de la consommation des phoques et de déterminer la quantité de chaque espèce de poisson que chaque espèce de phoque consomme annuellement. La seconde

est de mettre en œuvre une approche basée sur l'écosystème avec des stratégies de gestion qui incluent la réduction des répercussions de la prédation par les phoques sur les principales espèces commerciales et de la chaîne alimentaire.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser au Comité aujourd'hui. Je vais m'efforcer de répondre à vos questions.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Je vous remercie.

Nous passons à Mme Saint-Pierre et à Mme Lemire.

J'ai cru comprendre que vous avez une déclaration liminaire commune. Je ne sais pas qui prend la parole en premier, ou s'il n'y a qu'une de vous deux qui prend la parole.

Vous disposez d'un maximum de cinq minutes. Lorsque vous serez prêtes, allez-y.

[Français]

Mme Mélanie Lemire (professeure agrégée, Université Laval, et chercheuse, collectif Mange ton Saint-Laurent!): Bonjour, et merci du plaisir d'être avec vous aujourd'hui.

Le collectif Mange ton Saint-Laurent! a été cofondé en 2018 et rassemble des chercheurs et des scientifiques de plusieurs horizons, des chefs culinaires et des artistes. Il vise à valoriser les espèces comestibles connues et moins connues du Saint-Laurent. Je suis aussi chercheuse en santé environnementale et en santé autochtone à l'Université Laval. Mes projets visent à valoriser l'alimentation traditionnelle tout en évitant l'exposition aux contaminants.

Nous sommes ici aujourd'hui pour vous présenter les faits les plus significatifs en faveur d'une présence accrue de l'ensemble des produits du phoque sur les marchés au Québec et ailleurs au pays. Notre argument phare est que la diversification des ressources issues du Saint-Laurent a plusieurs effets bénéfiques, tant pour l'environnement, la santé publique, la gastronomie que pour l'économie.

Voici quelques constats. D'abord, les pêches au Québec reposent essentiellement sur trois espèces: le homard, le crabe des neiges et la crevette nordique. La commercialisation accrue des produits du phoque sur le marché contribuerait à diversifier l'économie des pêches et à améliorer notre résilience face aux aléas des changements climatiques et des marchés internationaux.

Une de nos études démontre que le phoque gris est exceptionnellement riche en fer et plein d'autres bonnes choses. La viande est maigre et moins contaminée que celle du thon rouge, et le gras de phoque est exceptionnellement riche en bons gras, notamment les acides gras oméga-3. Il est donc possible de consommer les produits du phoque de façon responsable, éclairée et sécuritaire en les intégrant à une alimentation diversifiée qui repose sur plusieurs espèces du Saint-Laurent.

Une autre de nos études démontre que les acteurs de la santé publique perçoivent la chasse au phoque comme durable et socialement acceptable, et qu'elle joue un rôle important dans le développement économique des communautés côtières. Ces dernières veulent avoir les moyens de faire la promotion du phoque auprès des familles les plus démunies.

Aux Îles-de-la-Madeleine, le phoque a joué et joue toujours un rôle central dans la culture, l'alimentation et l'économie locale. La chasse au phoque et les produits du phoque sont une fierté locale. Avez-vous déjà goûté à des « croxignoles », ces beignets cuits dans l'huile de phoque, ou, plus récemment, à un burger de phoque ou même du tataki de phoque? Vous allez en trouver aux Îles-de-la-Madeleine et, de plus en plus, dans différents restaurants dans l'Est du pays.

Je cède maintenant la parole à Colombe Saint-Pierre, porte-parole du collectif.

• (1540)

Mme Colombe Saint-Pierre (cheffe propriétaire, restaurant Chez Saint-Pierre, et cheffe culinaire, collectif Mange ton Saint-Laurent!): Bonjour à toutes et à tous.

C'est un immense honneur pour moi d'être ici cet après-midi. Je suis cheffe propriétaire du restaurant Chez Saint-Pierre, situé au Bic, au Québec, et propriétaire de la Cantine côtière.

Si je suis ici aujourd'hui, c'est principalement parce que je suis la porte-parole du collectif Mange ton Saint-Laurent! Ceux et celles qui me connaissent un peu mieux savent que, depuis 20 ans, mon combat est en lien avec l'autonomie alimentaire, laquelle a été au cœur de nos préoccupations pendant la récente pandémie. On en a entendu énormément parler et on s'est rendu compte qu'on s'était un peu fragilisé avec les années, d'où tout l'intérêt d'être ici aujourd'hui.

Selon moi, avoir une plus grande diversité de produits du Saint-Laurent dans nos assiettes est porteur d'un avenir durable pour nos communautés côtières et pour la santé de notre culture culinaire. La demande pour les produits du Saint-Laurent est en forte hausse au pays et à l'étranger. Les produits issus de la chasse au phoque font partie de cet engouement et offrent une occasion sans précédent, qu'on doit saisir dès maintenant. La restauration indépendante, dont je fais partie, a un énorme pouvoir pour faire connaître les espèces méconnues du Saint-Laurent et pour combattre la désinformation. Nous sommes et nous resterons un véhicule puissant pour influencer les tendances et les habitudes alimentaires en matière d'alimentation au pays, et le phoque en fait partie.

Pour avoir fait quelques représentations à l'international, je peux vous dire que nous jouissons d'une grande réputation et que nous avons le pouvoir de contribuer à la perception positive des produits canadiens du phoque, moyennant un soutien de la part de nos gouvernements, évidemment. Les produits du phoque sont malheureusement disponibles en quantité insuffisante pour répondre à la demande actuelle, qui est grandissante à l'extérieur des Îles-de-la-Madeleine.

Je vous laisse réfléchir à cette maxime sur laquelle je base toutes mes valeurs: « dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es ». Cette citation est tirée de la *Physiologie du goût*, de M. Brillat-Savarin.

Je vous laisse en vous disant que le phoque fait partie de notre territoire. Son lien avec l'histoire des habitants de ce pays doit être maintenu et soutenu. Nous voulons que notre gastronomie repose sur une diversité de ressources, pour une meilleure résilience de nos établissements, mais aussi de notre environnement et de nos communautés. Le phoque en fait assurément partie.

Notre souhait lors de la création du collectif Mange ton Saint-Laurent! était de servir de soutien lorsque le gouvernement

doit prendre des décisions, puisque nous sommes en possession d'informations qui peuvent lui être grandement utiles. Je vous remercie donc de votre invitation à témoigner devant le Comité.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Penney pendant un maximum de cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Bill Penney (développeur d'affaires, Mi'kmaq Commercial Fisheries Inc.): Bonjour à vous, monsieur le président, et aux membres du Comité. Merci de votre invitation à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Bill Penney et je dirige Bill Penney Sales and Marketing Consulting. Je suis président du réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, en plus de travailler depuis près de trois ans avec Mi'kmaq Commercial Fisheries sur leurs produits du phoque.

Je ne suis pas un scientifique, un chasseur de phoques ou un transformateur. Je ne suis pas un spécialiste dans ces domaines. Toutefois, je compte plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de la vente et de la commercialisation à l'échelle mondiale.

Je suis ici aujourd'hui à titre de représentant de Mi'kmaq Commercial Fisheries, ou MCF, une entreprise autochtone indépendante appartenant à la Première Nation des Mi'kmaq qalipu. Cette Première Nation forme l'une des plus grandes bandes au pays avec 24 000 membres répartis entre 67 communautés micmaques traditionnelles à Terre-Neuve. MCF gère toutes les activités de pêche au nom de la Première Nation des Mi'kmaq qalipu.

Je souhaite également préciser que je ne suis ni membre de la Première Nation des Mi'kmaq qalipu ni autochtone.

Depuis que j'ai commencé à travailler avec MCF, j'ai appris que la chasse, la consommation et l'utilisation diversifiée du phoque font partie intégrante du tissu traditionnel et culturel des Autochtones. MCF souhaite participer activement à la promotion de la récolte sans cruauté, de la transformation, de la mise en marché et de l'utilisation des produits du phoque à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Il y a deux ans et demi à peine, nous lançons une marque autochtone de capsules d'huile de phoque pour la consommation humaine appelée Waspu, c'est-à-dire phoque en micmac. L'huile Waspu est actuellement vendue dans les magasins de détail partout au Canada et en ligne, à www.waspu.ca.

Notre prochain produit, l'huile Waspu pour animaux de compagnie, sera lancé dans les prochaines semaines, puisque nous venons de recevoir l'approbation de Santé Canada à titre de produit de santé vétérinaire certifié.

De plus, MCF fait la promotion de l'utilisation du phoque en entier et discute activement avec des clients potentiels du Japon, des Philippines et de la Chine qui s'intéressent aux produits de viande de phoque. En plus de l'huile en capsules, je collabore avec des clients japonais pour leur fournir de l'huile de phoque en gros.

Il faut comprendre que les difficultés de commercialisation des produits du phoque ne viennent pas de la rareté des clients, mais plutôt des problèmes d'accès qu'éprouvent ces clients. Afin de favoriser l'accès aux marchés, je collabore avec Affaires mondiales et les délégués commerciaux à Taïwan et dans d'autres pays pour accéder à des marchés auparavant fermés aux produits du phoque de marque autochtone.

Nous sommes très actifs auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA, et du bureau du délégué commercial en Chine pour cerner les obstacles à l'exportation sur le marché chinois. Nous avons actuellement un client qui vend des capsules d'huile de phoque de marque maison grâce à sa boutique virtuelle transfrontalière.

Mon arrivée au sein de cette industrie est assez récente comparativement aux témoins experts que vous avez déjà entendus ou que vous entendrez après moi. Arriver à cerner le processus décisionnel des gens est depuis toujours au cœur de mon travail. J'ai donc appris que, tout comme pour l'industrie de la fourrure, celle du pétrole et du gaz, ou encore le secteur de l'énergie, l'industrie du phoque est directement touchée par l'opinion publique.

Dans le cas des phoques en particulier, la perception internationale est dictée par une kyrielle de célébrités qui jugent l'industrie du phoque en fonction de ce qu'elle était il y a plus de 30 ans. En fait, la politique gouvernementale en matière de gestion et de réglementation de la population de phoques continue d'être façonnée par des perceptions publiques générées par les activistes et qui n'ont rien à voir avec la réalité, les faits et la science.

Il n'en demeure pas moins que la population de phoques dont il est question aujourd'hui n'est pas menacée et que la récolte est sans cruauté, durable et bonne pour les Canadiens, en plus d'être bonne pour le reste du monde.

L'offre actuelle issue de la récolte du phoque au Canada est variée et novatrice. Les suppléments d'huile de phoque riche en oméga-3 sont bons pour la santé de tous, des enfants aux aînés. La viande de phoque est vendue dans des restaurants gastronomiques, en plus d'être utilisée dans les aliments, les pâtisseries et les suppléments haut de gamme pour les animaux de compagnie. La peau de phoque, qui est hydrofuge, naturelle, chaude et durable, est utilisée pour confectionner des vêtements et accessoires. L'utilisation de toute la bête témoigne du respect qu'on lui voue et maximise la valeur à tous les échelons de la chaîne de valeur.

J'ai trois demandes à faire à ce comité et au gouvernement.

D'abord, je demande du soutien financier pour les efforts de commercialisation, tant au pays qu'à l'étranger. En 2006, l'industrie du phoque a généré des revenus de plus de 30 millions de dollars. Le soutien apporté à nos programmes de commercialisation et de vente aura une incidence positive sur l'économie canadienne. Concentrons-nous sur les faits: la majorité des Canadiens ne connaissent pas les faits sur le phoque, mais peuvent réciter la désinformation et la propagande produites par les organisations qui se servent de l'industrie du phoque pour recueillir des fonds.

Ensuite, je demande que l'on soutienne l'accès aux marchés. Étendons la portée de l'Accord de coopération économique et commerciale avec les peuples autochtones, qui comprend le Canada, Taïwan, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, afin d'y inclure d'autres pays. Soutenir les exportations autochtones est important pour la ré-

conciliation. Il ne peut pas y avoir de réconciliation sans réconciliation économique.

• (1545)

Enfin, je demande qu'on mise sur la science. Nos océans représentent plus de 30 milliards de dollars au sein de l'économie canadienne. Les vérifications annuelles montrent que les populations de poissons canadiennes continuent de diminuer. Avec la baisse des populations de poissons, pourquoi ne cherchons-nous pas à comprendre ce qui se passe?

Je sais qu'il y a une population qui, elle, n'est pas en déclin: celle des phoques. À cette demande, il faudrait aussi joindre la recommandation n° 5 du Rapport du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, qui se lit comme suit: « Le MPO devrait établir et financer de façon permanente une unité de recherche en sciences sociales pour compléter la recherche en sciences naturelles. »

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci.

Passons maintenant aux questions. Nous allons commencer par M. Small pendant au plus six minutes. Je sais qu'il nous regarde par vidéoconférence.

Je rappelle aux membres d'essayer de préciser à qui s'adresse leur question pour optimiser l'utilisation du temps.

Monsieur Small, allez-y. Vous avez au plus six minutes.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Knight.

Monsieur Knight, d'après votre vaste expérience en gestion des pêches, quel est le principal obstacle à l'établissement d'une récolte viable des pinnipèdes?

• (1550)

M. Morley Knight: Le principal obstacle est manifestement l'absence d'un marché réel pour le produit.

M. Clifford Small: Monsieur Knight, quelles mesures ont été prises depuis 1982 pour rendre la récolte plus humaine et plus acceptable socialement?

M. Morley Knight: C'est une très bonne question.

Depuis 1982, toutes sortes de mesures ont été prises pour contrer les accusations des groupes de défense des droits des animaux, pour veiller à ce que la chasse soit menée de façon très humaine et pour que les animaux soient récoltés de manière professionnelle en causant un minimum de souffrance.

Ces mesures comprennent, par exemple, l'exigence d'utiliser certains types d'armes à feu. Beaucoup ont été bannis parce qu'ils ne permettent pas l'abattage efficace et immédiat et peuvent blesser l'animal, qui risque ensuite de s'enfuir dans cet état. On a interdit l'abattage des blanchons. Des mesures ont été prises en matière d'abattage sans cruauté qui comprennent la confirmation que l'animal est bel et bien mort avant de commencer à l'écorcher ou à le travailler. Veiller à fracasser le crâne pour confirmer la mort en fait partie.

Il y a d'autres mesures, comme la formation de ceux qui pratiquent la récolte. En plus, l'industrie du phoque a pris un nombre important de mesures réactives et d'atténuation pour veiller à ce que seulement les chasseurs de phoques professionnels soient actifs, tandis que le ministère des Pêches et des Océans mène de nombreuses activités pour veiller à ce que la récolte de phoques soit adéquatement surveillée et à ce que, lorsqu'elle a lieu, elle se fasse sans cruauté.

M. Clifford Small: Monsieur Knight, nos tentatives de modernisation ont-elles réussi à rendre l'industrie plus acceptable socialement? Cette réussite, quelle est-elle? Pouvez-vous quantifier cette réussite?

M. Morley Knight: Il est difficile de quantifier la réussite. Nous avons des vétérinaires qui évaluent les mesures en vigueur, y compris un vétérinaire de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard qui a participé à ces activités pendant de nombreuses années, pour veiller à ce que les phoques soient récoltés de la façon la plus humaine possible. Je crois que les mesures en vigueur respectent des normes très strictes. J'estime que c'est une réussite.

Parallèlement, sur le plan de l'opinion publique, nos efforts pour faire comprendre au reste du monde que les phoques sont récoltés sans cruauté et d'une façon tout à fait comparable à d'autres espèces, comme les animaux d'élevage dans les abattoirs, par exemple, ne portent pas vraiment fruit.

M. Clifford Small: Nous pouvons dire que les activistes et les ONG mènent une campagne d'information ou de désinformation, peu importe la façon de la présenter, fort efficace. Qu'est-ce qui doit être fait pour contrer l'approche adoptée par les activistes et les ONG de l'environnement par rapport à la chasse au phoque?

M. Morley Knight: Il est très difficile de répondre à cette question.

J'ai lu une partie des témoignages que vous avez entendus. Je crois que de bonnes idées ont été mises de l'avant. Nous avons aujourd'hui entendu des idées en matière de commercialisation. J'ai dit que nous devons montrer que la récolte est menée sans cruauté et qu'elle est durable, parce que ce message n'est pas assimilé par les gens, selon moi.

Je crois que les gouvernements au Canada — et je parle des gouvernements collectivement, afin d'inclure tant le fédéral que les provinces — doivent travailler ensemble à une campagne d'information qui montre et fait constamment la démonstration que la récolte du phoque est une activité sans cruauté et durable, et que la science indique que les troupeaux sont gérés de manière durable. En même temps, je crois que la nécessité de montrer au monde l'impact que les phoques ont sur nos écosystèmes et sur nos populations de poissons est un aspect crucial de cette démarche. Sans cette information pour illustrer...

Il faut faire quelque chose. Nous n'avons d'autre choix que d'assurer une gestion efficace en adoptant une approche fondée sur les écosystèmes en gestion des pêches. Nous n'avons pas le choix de gérer les populations de phoques.

• (1555)

M. Clifford Small: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Vous aviez 28 secondes. Il vous en reste 23.

M. Clifford Small: Je comprends ce que vous dites, monsieur Knight. Vous avez mentionné le problème de l'assurance des bas-

teaux et de ses coûts élevés. Les franchises peuvent atteindre 100 000 \$, ce qui empêche beaucoup de chasseurs de prendre part à la récolte. C'est ce que m'ont dit les intervenants.

Selon vous, quelle solution à ce problème favoriserait une plus grande participation à la chasse?

Le président: Je vais devoir m'interposer, monsieur Small, car vous avez dépassé le temps alloué. Espérons que M. Knight pourra vous fournir la réponse en cours de réunion ou la transmettre au Comité par écrit.

Passons maintenant à M. Cormier pendant au plus six minutes. Allez-y, je vous prie.

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci d'être des nôtres, monsieur Knight.

Comme je l'ai dit, il y a beaucoup de phoques devant chez moi, ce qui n'était pas le cas auparavant. Je crois qu'il faut faire quelque chose à propos de la population de phoques.

Quand vous étiez sous-ministre adjoint, dans les discussions que vous avez eues avec vos homologues à Pêches et Océans ou avec le sous-ministre, y avait-il la moindre volonté de résoudre le problème? Pour quelle raison n'a-t-on rien fait pendant tant d'années?

M. Morley Knight: Merci pour votre question, qui est très bonne.

Quand j'étais à Pêches et Océans, il y avait beaucoup de discussions. À différents moments, il y avait de l'énergie et un véritable désir de trouver des solutions, mais je présume que la fatigue s'est installée et qu'il y a eu du désenchantement parce que le problème semble insurmontable. Il y avait certes de l'intérêt, sauf que, ce qu'il faut, c'est un intérêt soutenu, la collaboration de tous les ordres de gouvernement et un plan de match qui va fonctionner. Il faut progresser dans la bonne direction, prendre des mesures qui vont mener à des résultats probants.

M. Serge Cormier: Quand nous parlons aux associations de pêcheurs, beaucoup d'entre elles souhaitent aussi que nous agissions très rapidement. Comme vous l'avez dit, les phoques mangent beaucoup d'espèces. Peut-être qu'ils mangent du crabe et du homard, ainsi que du maquereau et du hareng, et nous parlons constamment de l'incidence que cela pourrait avoir sur nos exportations.

Comment pouvons-nous surmonter cet obstacle? Disons que je suis un pêcheur, que je suis ouvert à absolument toutes les options et que j'affirme que, oui, il doit y avoir de la récolte de phoques, qu'il faut réduire la population autant que possible afin qu'elle n'ait pas d'incidence. Parallèlement, quelle sera la réaction des autres pays? Comment pouvons-nous surmonter cet obstacle? Comment pouvons-nous nous assurer que les autres pays ou les groupes environnementaux comprennent que c'est un véritable problème pour nous?

Nous ne le faisons pas de gaieté de cœur. Nous le faisons parce que c'est un véritable problème dans l'écosystème de nos espèces.

M. Morley Knight: C'est une très bonne question. S'il y avait une réponse facile, nous l'aurions trouvée il y a 30 ans, quand c'est devenu un problème reconnu, dès 1990, ou dans les quelque 10 années qui ont suivi.

Je crois que nous pouvons faire différentes choses. La première chose que nous devons faire, c'est fournir des renseignements au reste du monde sur l'impact des phoques sur nos populations de poissons. Nous devons exposer de façon convaincante que nous n'avons d'autre choix que de gérer les troupeaux de phoques de manière efficace.

Ensuite, nous devons mener une campagne d'information qui illustre que notre récolte est sans cruauté.

Enfin, nous devons saisir les occasions qui se présentent. Par exemple, je crois qu'il y a une occasion de commercialisation des produits du phoque en Europe pour les organisations et entreprises autochtones. Pour cela, il faut de la coordination. Une aide gouvernementale pourrait être nécessaire du point de vue commercial. Une aide gouvernementale pourrait être nécessaire du point de vue financier. Selon moi, les Autochtones et leurs entreprises qui participent à la récolte passent à côté de l'occasion de commercialiser celle-ci comme autochtone. Il y a une exception à l'embargo de l'Union européenne, par exemple. Ils pourraient très bien faire la commercialisation de leurs produits en Europe.

• (1600)

M. Serge Cormier: Parmi les représentants du ministère que nous avons entendus il y a deux semaines, il y en a une qui a déclaré que son mandat était de maintenir la population de phoques en santé. C'est une représentante de Pêches et Océans qui a dit cela.

Que pensez-vous de cette déclaration?

M. Morley Knight: Je comprends cette réponse. Le ministère des Pêches et des Océans est chargé de la conservation des poissons, des mollusques et des mammifères marins. Toutefois, le terme « en santé » est subjectif. Si nous parlons des stocks de crabes, je pense que nous voulons qu'il y en ait le plus possible afin que nous puissions maximiser le rendement.

De nos jours, l'autre mantra du ministère est la « gestion écosystémique des pêches ». Nous ne pouvons pas avoir une gestion écosystémique des pêches si l'écosystème abrite des superprédateurs qui peuvent manger jusqu'à 13 millions de tonnes de poissons.

Je pense que le ministère a pour mission de veiller à ce que les différentes espèces de phoques demeurent à un niveau sain, sans pour autant avoir des répercussions très graves sur d'autres stocks.

M. Serge Cormier: Quelle est notre option pour réduire la population de phoques? Si nous ne faisons rien, je pense que tout le monde ici présent sait que cela nuira à d'autres espèces. Quelle serait votre recommandation, si vous en aviez une à nous donner?

Nous parlons de ce problème depuis de nombreuses années, mais il semble impossible à résoudre, et je regrette d'avoir à le dire.

Que recommandez-vous? Comment résoudre ce problème? Oui, un marché canadien sera probablement quelque chose que nous pourrions envisager, et nous l'envisageons déjà, mais cela suffira-t-il à réduire la population de phoques pour qu'elle n'ait pas de répercussions sur d'autres espèces?

M. Morley Knight: Selon moi, nous laissons passer là une occasion, mais je ne crois pas que cela, en soi, nous aidera à résoudre le problème. Cela nous permettra de réduire les stocks si nous commercialisons efficacement les produits du phoque au Canada, mais il est presque tout aussi difficile de commercialiser les produits du phoque au Canada que dans le reste du monde. Nous devons

d'abord convaincre les Canadiens et, ensuite, nous pourrions peut-être convaincre le reste du monde.

À mon avis, sauf peut-être dans le cas du Québec, l'acceptation sociale des produits du phoque ou les investissements dans une commercialisation efficace pour tenter de faire connaître le phoque comme un aliment... Dans ma province, très peu de gens consomment encore du phoque.

Nous devons donc commencer chez nous, mais je pense que les mêmes renseignements peuvent servir à convaincre le reste du monde.

Le président: Merci, monsieur Cormier.

Nous passons maintenant à Mme Desbiens. Vous avez un maximum de six minutes.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Merci, monsieur le président.

Je suis très heureuse de recevoir nos témoins, riches en connaissances, cet après-midi. Je suis particulièrement ravie de recevoir des amis du Québec, à qui je transmets d'ailleurs les salutations du chef du Bloc québécois.

Madame Saint-Pierre, je suis heureuse d'être en contact avec vous pour la première fois, mais j'ai déjà entendu parler de vous et de votre collègue. Étant moi-même ex-cheffe restauratrice, j'ai vécu le drame d'ouvrir une boîte de filets de morue dont on m'avait dit qu'ils provenaient du Canada, voire du Québec, mais de tomber à la renverse en me rendant compte que c'était de la morue de la Russie.

Je comprends donc très bien votre enthousiasme à vouloir manger le Saint-Laurent. Comment pallier le manque de disponibilité des produits de phoque, alors que vous nous dites que la demande semble être là?

Mme Colombe Saint-Pierre: En fait, on remarque qu'il est assez difficile d'avoir accès à une grande partie de nos produits, même à ceux qui sont extrêmement pêchés, comme le crabe, le homard ou la crevette. Le phoque fait évidemment partie de ces produits, mais il est très peu chassé. On pêche abondamment le crabe et le homard, mais on en exporte malheureusement une énorme partie.

Cela fait partie des questionnements du collectif Mange ton Saint-Laurent! Nous nous demandons si le Canada pourrait finalement proclamer un jour qu'il est autonome en matière d'alimentation. Je crois que cela pourrait être une occasion privilégiée pour les Canadiens puisqu'on a vu aussi les grands dangers de dépendre d'autres marchés ou d'autres produits.

L'accès aux produits présente quelques problèmes. Évidemment, si on parle du phoque, on devra ouvrir la chasse davantage. Maintenant...

• (1605)

Mme Caroline Desbiens: Est-ce que cela passe par la formation de nouveaux chasseurs? Est-ce que la chasse récréative pourrait être une manière de se réapproprier une part de marché?

Mme Colombe Saint-Pierre: Oui, effectivement. Si on discute du phoque, on doit passer outre aux préjugés défavorables et s'assurer de former correctement de nouveaux chasseurs de phoques. Ensuite, on doit aussi s'assurer de bien traiter la chair afin de la conserver. Il s'agit donc d'avoir des lieux où on pourra traiter cette chair, qui est a priori sécuritaire si elle est bien traitée. Il faut aussi assurer un réseau de distribution, ce qui est souvent problématique pour nos produits. Il y a donc des difficultés liées à l'accès.

Par ailleurs, l'accès n'est pas seulement lié à la distribution et à la disponibilité des produits. Cela inclut aussi la question du prix. Nous avons été extrêmement fragilisés par la hausse du prix du crabe l'an dernier. Même pour nous, cela devenait difficile d'avoir accès à cette ressource, parce que les grands marchés avaient fixé des prix qui dépassaient notre capacité de payer. Il y a donc beaucoup de défis, effectivement.

Mme Caroline Desbiens: La qualité de l'alimentation est aussi une façon de justifier la consommation. Je sais qu'au Québec, la demande est là et les restaurateurs sont prêts à répondre présent. Dans la mesure où nous voulons une plus grande autonomie alimentaire et une alimentation plus diversifiée, qu'est-ce qu'il nous manque comme élan pour avoir accès à une quantité de viande de phoque suffisante pour répondre à la demande et pour convaincre une partie de la population de sa qualité alimentaire?

Peut-être que votre collègue, qui travaille dans un domaine plus scientifique, peut répondre à cette question.

Mme Mélanie Lemire: D'abord, pour ce qui est de la qualité, je vous invite à aller lire l'article vulgarisé qui a été publié dans le journal *The Conversation* sur une étude, menée par différents scientifiques et démontrant la qualité alimentaire du phoque. Il y a parfois des contaminants, mais bien moins que ce qu'on peut retrouver notamment dans la chair du thon rouge, qui est plus haut dans la chaîne alimentaire. Il faut voir le phoque dans le contexte d'une alimentation diversifiée. L'idée est de consommer des produits locaux plutôt que de manger une pizza en boîte, par exemple. Le phoque, qui est extrêmement riche en fer, du moins pour ce qui est de sa chair, représente toutes sortes de possibilités.

Pour ce qui est de l'accès, avant de venir vous parler aujourd'hui, j'ai appelé mes collègues des Îles-de-la-Madeleine pour bien cerner les défis. Je vous propose d'inviter M. Réjean Vigneau, qui est chasseur émérite de phoques et propriétaire du seul abattoir de phoques qui traite de la viande sauvage. Il peine à avoir accès à la ressource. Je peux vous dire ce qu'il m'a raconté, si vous...

Mme Caroline Desbiens: Mon temps de parole est limité, mais nous allons essayer de l'inviter au Comité.

Mme Mélanie Lemire: M. Vigneau pourra vous parler des défis qu'il rencontre en ce qui a trait à la chasse, mais aussi à l'abattage, et qui font en sorte de limiter la quantité de viande de phoque qu'il est possible de distribuer dans le réseau, du moins dans le réseau québécois.

Mme Caroline Desbiens: Il y a donc une formation nécessaire aussi.

Mme Mélanie Lemire: Il y a assurément des mesures structurales qui peuvent être mises en place pour augmenter la disponibilité de ces produits dans un avenir relativement rapproché.

Mme Caroline Desbiens: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desbiens.

Passons maintenant à Mme Barron, qui dispose d'un maximum de six minutes.

Allez-y, je vous prie.

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NDP): Merci, monsieur le président. Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. Penney.

Monsieur Penney, je vous remercie de nous avoir transmis ces informations et d'avoir formulé des recommandations claires. Je les ai trouvées très utiles et très instructives. Nous commençons à dégager certains thèmes dans les témoignages, et je veux voir si vous pouvez nous donner un peu plus de détails.

Vous avez parlé du manque d'accès aux clients et de l'importance de la réconciliation économique, ce qui, selon moi, est un point très important à prendre en compte dans le cadre de cette étude. Je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus sur les commentaires que vous entendez, en votre qualité de représentant de Mi'kmaq Commercial Fisheries, au sujet de l'importance non seulement de la science, mais aussi des répercussions socioéconomiques de l'état actuel de la chasse au phoque durable sur les Canadiens et les peuples autochtones.

• (1610)

M. Bill Penney: Je vous remercie de votre question.

Je parle à des clients jour après jour dans tout le Canada et en Asie. Quand je ne leur parle pas, je ne fais qu'y penser.

Je dois revenir sur un point qui m'est resté en tête, à savoir la commercialisation auprès des Canadiens. Cela nous ramène à la perception et à l'acceptabilité sociale concernant la chasse au phoque. Comme je l'ai dit, je suis président de l'organisme Produits de phoque canadien. En avril 2020, par l'entremise de cet organisme, nous avons retenu les services d'Abacus Data pour mener un sondage national auprès des Canadiens afin de connaître leur opinion sur l'industrie de la chasse au phoque. Grâce au financement que nous avons reçu dans le cadre du Fonds canadien d'initiatives en matière de poissons et fruits de mer, nous avons passé un an à élaborer des documents de promotion, puis environ six mois à faire de la promotion auprès de marchés cibles dans deux centres urbains, en l'occurrence Montréal et Toronto. Compte tenu du budget dont nous disposions, nous avons dû nous en tenir à l'essentiel et bien cibler les destinataires de nos messages. Environ six mois plus tard, nous avons effectué un autre sondage, ce qui nous a permis d'avoir deux sources de données à des fins de comparaison.

Nous avons constaté une augmentation de 6 % du nombre de Canadiens... Le nombre de Canadiens ouverts à l'idée d'acheter des produits du phoque est passé de 23 % à 29 %, simplement parce que nous leur avons expliqué que la récolte du phoque est une activité durable et sans cruauté, tout en mettant l'accent sur les avantages des produits eux-mêmes, qu'il s'agisse de la fourrure, de la viande ou de l'huile.

En ce qui concerne l'aspect autochtone, l'Union européenne a interdit les produits du phoque, mais elle a prévu une exemption pour les Autochtones. Toutefois, pour bénéficier de cette exemption, nous devons devenir un organisme reconnu par l'Union européenne, ce qui représente un coût incroyable.

Pour ce qui est de l'acceptabilité sociale, il est évident que nous devons nous assurer que les Autochtones sont au premier plan, car, au bout du compte, cette activité revêt une importance culturelle pour eux. Il est extrêmement important de faire connaître les bienfaits que les phoques peuvent nous procurer. Quant aux produits eux-mêmes, on ne trouve rien de pareil sur le marché. Quand j'ai un produit qui est complètement différent de tous les autres produits qui existent en ce bas monde, le vendeur en moi se réjouit à la perspective de discuter avec le plus grand nombre possible de clients.

Le principal problème soulevé par les clients n'est pas la peur du produit ou de la durabilité, mais bien la peur des groupes de défense des droits des animaux. Encore une fois, certaines des réponses que j'ai reçues par le passé concernent la question de savoir si les Canadiens appuient ce produit. Après deux ans de commercialisation et d'élaboration de documents promotionnels axés sur les experts... Nous avons commencé par essayer de justifier la récolte, mais nous nous sommes rendu compte que cela ne produisait pas l'effet voulu.

Lorsqu'il s'agit de créer et de mettre en place — j'essaie de trouver le mot juste — des protocoles ou des éléments de gestion qui assurent des pratiques appropriées et sans cruauté, nous, en tant que Canadiens, savons que nous allons les respecter. Nous irons toujours au-delà de ce qui est recommandé pour nous assurer que la récolte est durable et qu'elle est menée sans cruauté. C'est l'un des messages que nous avons reçus.

Si nous pouvons élargir le marché canadien, c'est très bien, mais nous devons obtenir l'accès aux marchés étrangers où ce produit est actuellement interdit. Les États-Unis l'interdisent aux termes de la Marine Mammal Protection Act, soit la loi sur la protection des mammifères marins. Ce n'est pas facile.

En ce qui a trait aux entreprises d'aliments pour animaux de compagnie, nous ne pouvons pas leur demander de fabriquer des produits à base de viande de phoque parce que certains de leurs clients se situent aux États-Unis, ce qui signifie que ces entreprises ne peuvent pas inclure le phoque dans leur chaîne de valeur.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, mais il fallait que je parle de certaines des choses qui existaient déjà. Je crois qu'il est important de savoir que plus nous sensibiliserons les Canadiens, plus nous serons en mesure de faire accepter le phoque comme un produit canadien.

• (1615)

Mme Lisa Marie Barron: Merci beaucoup.

Normalement, je vous aurais interrompu pour passer à la personne suivante, mais vous nous avez fourni des renseignements très utiles qui nous permettront de formuler des recommandations claires au gouvernement pour la suite des choses.

Comme il ne me reste plus de temps, je vais remercier M. Penny et tous les autres témoins. J'espère pouvoir poser quelques questions de plus au prochain tour.

Le président: Merci, madame Barron.

Nous passons maintenant à M. Calkins. Je vous souhaite un bon retour parmi nous. Vous avez cinq minutes tout au plus.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, monsieur le président.

Je crois que je vais intervenir deux ou trois fois. Je ne sais pas pourquoi je ne me lance pas dans une diatribe de cinq minutes,

mais ce n'est pas ce que je ferai cette fois-ci. Les témoins d'aujourd'hui sont exceptionnels, et vous avez tous déjà entendu mes diatribes dans ce dossier.

Monsieur Knight, c'est un plaisir de vous recevoir au Comité.

J'aimerais vous poser quelques questions. Vous avez manifestement eu une carrière bien remplie au ministère des Pêches et des Océans.

D'après vous, la réglementation canadienne en matière de protection des mammifères marins constitue-t-elle un obstacle ou un facteur favorable à la gestion écosystémique?

M. Morley Knight: Pouvez-vous répéter la fin de votre question? S'agit-il d'un obstacle ou...

M. Blaine Calkins: Vous avez parlé de gestion écosystémique

M. Morley Knight: Oui.

M. Blaine Calkins: Je vous demande plus précisément si, d'après vous, la réglementation en matière de protection des mammifères marins est un facteur favorable ou un obstacle à la gestion écosystémique.

M. Morley Knight: Je ne pense pas que ce soit un obstacle. À mon avis, c'est un facteur favorable, car cela montre que nous disposons des outils nécessaires à une gestion efficace.

M. Blaine Calkins: Vous diriez donc que la réglementation en matière de protection des mammifères marins permet de gérer efficacement les populations de phoques.

M. Morley Knight: Oui, en effet.

M. Blaine Calkins: La réglementation permet-elle le contrôle des prédateurs par quelqu'un d'autre qu'une personne autorisée par le gouvernement?

M. Morley Knight: Je crois qu'il y a de nouvelles dispositions et politiques qui ont été adoptées depuis mon départ du ministère des Pêches et des Océans, alors je ne suis pas tout à fait sûr si la bonne réponse à cette question est oui, mais je ne crois pas que la réglementation soit nécessairement un obstacle en soi. C'est peut-être son application qui fait défaut.

M. Blaine Calkins: Vous avez évoqué l'abolition de la prime offerte pour la capture des phoques. Vous avez parlé de la croissance explosive de la population de phoques. Nous avons également parlé de l'effondrement des stocks de morue et du moratoire au début des années 1990. D'ailleurs, ce qui est ironique, c'est que la version originale du Règlement sur les mammifères marins est entrée en vigueur en 1993, si je ne me trompe pas.

J'ai grandi dans une ferme en Alberta. Je ne viens pas d'une localité côtière, mais j'adore la pêche. J'aime aussi la chasse. D'après mon expérience à titre d'agriculteur ou de propriétaire foncier, nous n'avons pas besoin de la permission du gouvernement pour contrôler les prédateurs s'il y avait, sur notre ferme, un ours, un loup ou un coyote qui présentait une menace à notre subsistance. Si vous êtes propriétaire d'une entreprise forestière ayant conclu un accord de gestion forestière n'importe où au Canada et que le dendroctone du pin menace votre gagne-pain, vous avez le droit de prendre des mesures pour vous en débarrasser sans nécessairement obtenir l'autorisation du gouvernement pour le faire parce que cela touche directement le mode de subsistance.

Un pêcheur commercial a-t-il le droit d'abattre un phoque pour protéger la viabilité de son quota de pêche?

M. Morley Knight: La réponse simple à votre question, je crois, est non.

M. Blaine Calkins: D'accord.

Je pense que la solution simple au problème est de transformer ce « non » en « oui ». Ce n'est que mon humble avis.

En réalité, aussi merveilleux que soient les témoignages d'aujourd'hui, et malgré l'admiration et le respect que j'ai pour ceux qui sont prêts à faire l'impossible — un peu comme si on hissait un piano dans l'escalier à l'aide d'une corde — pour essayer de créer une industrie et une demande pour les produits du phoque, en dépit d'une pression insurmontable sur la scène internationale, et même à l'échelle nationale dans certaines régions de notre pays... Je n'ai que de l'admiration et du respect pour toutes les personnes qui participent à ce secteur, mais c'est comme faire monter un piano à l'étage au moyen d'une simple corde. Je pense que nous devons arriver à la conclusion inévitable qu'il faut gérer ces choses. Les phoques sont les loups de la mer.

Vous avez dit que nous devons étudier la question de la consommation des phoques afin de pouvoir déterminer avec précision ce qu'il en est — d'ailleurs, je ne vois pas pourquoi le ministère des Pêches et des Océans, qui s'occupe de recherches scientifiques, n'aurait pas une meilleure compréhension de cette question — et que nous devons adopter une « approche écosystémique ». Pour ce faire, nous devons nous servir des outils à notre disposition.

La chasse et la pêche jouent un très grand rôle dans la gestion de la faune. C'est un outil qui peut être mis à contribution. En fait, c'est non seulement un outil qui peut aider le ministère des Pêches et des Océans à gérer la population, mais c'est aussi un outil qui génère des revenus et qui crée des recettes fiscales pour le gouvernement du Canada.

D'ailleurs, les chasseurs de la province de Terre-Neuve-et-Labrador — tout comme ceux de l'Alberta — seraient prêts à payer le gouvernement pour le privilège de l'aider grâce à l'achat de permis et de vignettes. Nous serions prêts à payer le gouvernement pour l'aider à gérer sa population d'espèces sauvages. Je pense que nous avons beaucoup de travail à faire, non seulement en ce qui concerne l'industrie du phoque, mais aussi la chasse et la pêche en général, contre le mouvement de défense des droits des animaux et ceux qui l'appuient, que ce soit tout le temps ou même à l'occasion. Cela me frustre au plus haut point.

J'ai une autre question à vous poser. D'après votre expérience et vos connaissances, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a une grève en ce moment dans certains secteurs du gouvernement du Canada. Est-ce que les agents de conservation et de protection ou les agents des pêches sont en grève à l'heure actuelle?

● (1620)

M. Morley Knight: Je ne suis plus un employé du ministère, mais d'après ce que je sais de ce processus, un nombre important d'agents de conservation seraient désignés comme essentiels, et par conséquent... Je vous parle de mon expérience passée. Je ne sais pas si c'est toujours le cas, mais je pense qu'environ 50 % des agents en uniforme sont désignés comme essentiels parce qu'ils sont dispersés à la grandeur du Canada. Je crois que 50 % d'entre eux travaillent en ce moment.

M. Blaine Calkins: Est-ce que les agents des pêches...

Le président: Merci, monsieur Calkins. Vous avez un peu dépassé le temps qui vous était imparti. Vos cinq minutes sont maintenant devenues cinq minutes et demie.

Nous passons maintenant à M. Hanley. Vous avez un maximum de cinq minutes.

M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Merci beaucoup.

Je suis d'accord avec M. Calkins pour dire que les témoignages d'aujourd'hui sont très instructifs. Merci beaucoup à vous tous.

J'espère pouvoir m'adresser à chacun d'entre vous sur le thème, disons, de l'amélioration de la qualité marchande de la chasse au phoque et des diverses approches.

Monsieur Knight, pour revenir à l'approche écosystémique, vous avez mentionné une chose qui comporte deux aspects. Vous avez dit que nous devons présenter des renseignements de meilleure qualité pour prouver aux Canadiens ce qui se passe, alors que nous sommes ici depuis 30 ans et que nous avons, selon toute vraisemblance, accumulé des données. N'avons-nous pas encore suffisamment d'information pour convaincre les Canadiens?

Je vous prierais de répondre assez brièvement.

M. Morley Knight: Nous n'en avons malheureusement pas assez. Nous accumulons bel et bien des données, mais ce n'est qu'il y a sept ans que nous avons été en mesure de déterminer que le phoque gris est l'un des grands prédateurs des stocks de morue du golfe du Saint-Laurent. Nous savons que chacun des sept millions d'individus formant l'énorme troupeau de phoques du Groenland consomme quelque chose comme 1,4 tonne de poisson par année, mais nous ignorons quelles sont les espèces touchées.

M. Brendan Hanley: Dans le cadre de cette approche visant l'écosystème, il convient sans doute, comme vous l'avez indiqué, de gérer la population de phoques. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste exactement ce volet « gestion des phoques »?

M. Morley Knight: Je pense que si nous connaissions la quantité de crabe, de turbot, de morue et d'autres espèces ayant une valeur commerciale que les phoques mangent, nous pourrions mettre au point une approche conséquente. Certains peuvent croire que c'est peine perdue, mais il est envisageable que nous puissions adopter une stratégie de gestion efficace prévoyant notamment l'élimination, lorsque cela est possible, d'un nombre suffisant des principaux prédateurs.

L'étape suivante consiste à s'assurer de faire une utilisation optimale de cette ressource que nous prélevons dans l'écosystème. Cependant, le fait qu'il nous soit impossible de mener à bien l'étape ne devrait pas nous empêcher de réaliser cette seconde étape.

M. Brendan Hanley: Autrement dit, nous pouvons agir simultanément sur ces deux fronts.

M. Morley Knight: Tout à fait. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être inactifs d'un côté ou de l'autre.

M. Brendan Hanley: Ne pourrait-on pas entreprendre certaines des activités de la seconde étape à très petite échelle en évaluant les répercussions au fur et à mesure, et ensuite étendre le tout en fonction des résultats de cette évaluation?

M. Morley Knight: Je pense que c'est chose possible. J'estime qu'une stratégie efficace permettant de réduire le nombre de prédateurs dans des emplacements clés pourrait nous être utile. Je crois que d'autres pays y sont parvenus plus efficacement. Le moment est venu pour nous de nous montrer à la hauteur en faisant le nécessaire à ce chapitre.

[Français]

M. Brendan Hanley: D'accord. Merci beaucoup, monsieur Knight.

Madame Saint-Pierre, vous avez dit que la meilleure façon d'influencer la demande des clients était de servir ces produits dans les restaurants. Avez-vous constaté des progrès depuis que votre restaurant a commencé à servir du phoque?

Mme Colombe Saint-Pierre: Tout d'abord, je dois dire que la sensibilisation et l'éducation sont extrêmement importantes. C'est ce qu'il faut faire avant d'axer nos efforts sur l'augmentation d'un marché, ou d'arriver à dire que nous avons un accès à un produit. Notre collectif, Mange ton Saint-Laurent!, fait beaucoup de sensibilisation auprès des consommateurs.

Nous avons constaté des changements. Par exemple, mon restaurant propose des oursins, allant même parfois jusqu'à les donner aux clients. Je me suis rendu compte que neuf personnes sur dix n'en avaient jamais mangé. Le fait d'en manger pour la première fois permet de vaincre les préjugés. Il faut aussi à la fois sensibiliser les gens à la chasse au phoque et augmenter la présence de celui-ci sur nos marchés. De plus, il faut travailler conjointement à la sensibilisation et à l'éducation relativement à la consommation de viande de phoque.

• (1625)

[Traduction]

M. Brendan Hanley: Merci.

Je pense qu'il me reste une vingtaine de secondes.

Le président: Vous avez 22 secondes.

M. Brendan Hanley: Monsieur Penney, je crois vous avoir entendu dire que le développement d'une capacité de recherche en sciences sociales au MPO contribuerait grandement à aider les Canadiens à comprendre les enjeux en cause et favoriserait l'expansion de ce marché.

Est-ce que je vous ai bien compris? Vous allez devoir répondre très brièvement.

M. Bill Penney: Oui, cela fait partie des recommandations incluses dans le Rapport du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique.

Je dois aussi signaler que la mise en marché du phoque doit se faire en tenant compte du fait que trois gammes de produits différentes peuvent être proposées. Il s'agit de la viande, de la graisse, qui peut être transformée en huile contenant des omégas 3, et enfin de la fourrure et du cuir. Chacune de ces gammes de produits doit être commercialisée différemment. On peut par exemple cibler les athlètes pour la mise en marché des capsules d'huile de phoque qui sont excellentes pour maximiser les niveaux d'oxygène dans le sang. Cette huile produit aussi des résultats incroyables pour les inflammations et pour les aînés.

Je suis aussi président de l'organisme Produits de phoque canadien. Nous menons une étude avec l'Université Laval pour mesurer

les effets sur l'arthrite. Nous avons un site Web — canadiansealproducts.com — en collaboration avec le Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque. Il y a aussi la vitrine Proudly Indigenous Crafts & Designs pour la vente de produits d'artisanat utilisant la fourrure du phoque qui ont la certification « Fièremment autochtone ».

Ce sont les trois gammes de produits différentes auxquelles il faut penser...

Le président: Je suis désolé, monsieur Penney. Je dois vous interrompre, car c'était tout le temps à la disposition de M. Hanley.

Nous passons maintenant à Mme Desbiens pour une période de deux minutes et demie.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Madame Lemire et madame Saint-Pierre, tout passe par l'éducation. On sent qu'il ne manque pas grand-chose pour que la viande de phoque devienne une tendance positive, innovatrice et qu'elle soit attrayante pour le consommateur qui veut découvrir de nouveaux aliments. Votre collectif joue un grand rôle dans la création de cette nouvelle tendance.

Qu'est-ce qui vous manque? Le ministère des Pêches et des Océans peut-il faire quelque chose pour soutenir votre travail de promotion et pour inciter les gens à goûter à cette viande pour la première fois et à la voir de façon positive? Y a-t-il des programmes qui vous aident en ce sens? Pourrait-on créer un programme pour établir des organismes comme le vôtre à la grandeur du Canada pour donner une sorte d'élan ou une tendance?

Mme Mélanie Lemire: D'abord, nos jeunes sont des moteurs de changement pour l'avenir. Le collectif Mange ton Saint-Laurent! a l'occasion de tenir des ateliers avec des jeunes. Les tendances alimentaires passent aussi par les familles. Le travail avec les jeunes serait certainement un projet fort stimulant.

De plus, vous pouvez compter sur nous comme chercheurs pour produire des données probantes, que ce soit dans le domaine de l'alimentation, comme proposé par M. Knight, ou celui des sciences sociales, et même sur le rôle culturel. Il ne faut pas oublier le rôle important que joue la culture dans l'alimentation.

Pour répondre à votre question, effectivement, on pourrait lancer des projets similaires ailleurs au pays. Par contre, il serait important que ces projets soient menés en collaboration avec les gens qui habitent le territoire, y compris nos collègues des Premières Nations et les Inuits. Nous avons beaucoup de savoir à partager et aussi beaucoup à apprendre des Micmacs ou des Inuits qui chassent le phoque depuis toujours. Ils savent comment apprêter et transformer cette viande, qui n'est pas facile à cuisiner. Ce partage des connaissances est souhaitable.

Plus tôt, M. Penney a parlé de réconciliation économique. La réconciliation qui passe par l'alimentation, c'est bien aussi. Quand il y a des aliments sur la table, c'est toujours plus agréable. Il serait intéressant de bâtir des projets, mais il faudra qu'ils soient ancrés dans le territoire.

Mme Caroline Desbiens: Il faut de l'argent pour cela.

Mme Mélanie Lemire: Oui, c'est tout un projet.

[Traduction]

Le président: Merci.

C'est Mme Barron qui va conclure notre première heure de séance. Vous avez droit à un maximum de deux minutes et demie.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président.

Ma question est pour M. Knight.

L'un des témoins que nous avons reçus dans le cadre de cette étude — je suis désolée, mais je n'arrive pas à me souvenir du nom de cette femme — nous a dit qu'il fallait notamment surtout veiller à ce que les professionnels du secteur comprennent bien la réalité de la chasse au phoque pour pouvoir transmettre adéquatement l'information.

Êtes-vous à même de constater certains besoins au chapitre des capacités ou de la formation en la matière? Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est?

• (1630)

M. Morley Knight: Je constate que certains efforts sont déployés en ce sens. Pour être bien franc, les efforts étaient plus sentis il y a 10 ou 20 ans. Il faut qu'il y ait une reprise, car nous voyons différents stocks de poisson continuer de dépérir après 30 années de déclin dans la chasse au phoque. Nous pouvons en outre observer une réduction considérable des efforts consentis par les différents ordres de gouvernement, y compris à l'échelon provincial, et particulièrement au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons besoin d'une nouvelle mobilisation des forces.

Il faut que de la formation et du soutien soient offerts. Une campagne d'information doit être tenue. Un effort de collaboration doit permettre de coaliser toutes les parties concernées, à savoir les groupes autochtones, les entreprises et les provinces. Tous doivent conjuguer leurs forces dans le cadre d'un effort soutenu pour contribuer à réduire la population à un niveau gérable.

Mme Lisa Marie Barron: Qu'en est-il des équipements sur les bateaux? De quoi avons-nous besoin pour chasser le phoque d'une manière qui soit viable? Si les choses évoluaient vers un monde idéal et que nous pouvions aller de l'avant dès maintenant avec une chasse au phoque durable, quelles mesures de soutien devrait offrir le gouvernement? Qu'est-ce qui doit être fait?

M. Morley Knight: Je mentionnais tout à l'heure que l'on a décidé à un certain moment d'empêcher l'utilisation des bateaux de plus grande taille pour la chasse. Ce n'est pas nécessairement une bonne chose, car ces bateaux offrent une capacité accrue. Ce sont des plateformes de travail plus sécuritaires, et ils permettent des gains d'efficacité.

Il y a aussi le fait que le régime d'assurance des bateaux de pêche a été supprimé au milieu des années 1990. Ce régime financé par le gouvernement permettait d'assurer les bateaux de pêche à un coût raisonnable. Il était administré par le gouvernement, mais ses coûts étaient pour ainsi dire entièrement récupérés. Depuis la suppression de ce régime au milieu des années 1990, les assureurs commerciaux sont devenus la seule option. Comme le soulignait M. Small, la franchise peut parfois atteindre 100 000 \$. Cet élément a contribué à l'inefficacité de la chasse au phoque du fait que l'on a dû avoir recours à des bateaux plus petits ou plus âgés et en plus piètre état. Les chasseurs ne se servent pas de leurs meilleurs bateaux parce qu'ils ne peuvent tout simplement pas se permettre de courir ce risque. La réintroduction d'un programme semblable au Régime d'assurance des bateaux de pêche contribuerait fortement à accroître la capacité de chasse au phoque.

Le président: Merci pour ces précisions.

C'est ce qui va conclure notre première heure de témoignages. Je tiens à remercier MM. Knight et Penney ainsi que Mmes Lemire et Saint-Pierre d'avoir participé à la séance d'aujourd'hui et d'avoir ainsi fait bénéficier notre comité de leur expertise à l'égard de ce sujet très important.

Nous allons nous interrompre quelques instants, le temps d'accueillir nos prochains témoins.

• (1630)

(Pause)

• (1636)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Voici quelques consignes pour la gouverne de nos nouveaux témoins.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Les participants par vidéoconférence doivent cliquer sur l'icône du microphone pour activer leur micro et se mettre en sourdine lorsqu'ils n'ont pas la parole.

Pour les services d'interprétation, vous avez le choix sur Zoom au bas de votre écran entre la transmission du parquet sans interprétation, l'anglais et le français. Les participants dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal de leur choix.

Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Enfin, je rappelle à tous que l'utilisation d'un casque d'écoute approuvé par la Chambre est obligatoire pour participer à distance aux travaux parlementaires.

Je veux maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins qui se joignent à nous.

Nous accueillons M. Kendall Flood, président-directeur général, Ar n-oiléan Resources Ltd.; M. Christopher Jones, directeur, qui témoigne par vidéoconférence au nom de l'Halifax East Fisheries Association; et Mme Stéphanie Pieddesaux, chercheuse industrielle représentant Merinov, qui est également des nôtres par vidéoconférence.

Merci d'avoir pris le temps de comparaître devant nous aujourd'hui. Vous avez droit à cinq minutes chacun pour nous présenter vos observations préliminaires. Nous entendrons d'abord M. Jones.

M. Christopher Jones (directeur, Halifax East Fisheries Association): Merci beaucoup, monsieur le président, de me donner l'occasion de vous présenter cet exposé et de participer à votre séance.

J'ai pris ma retraite à titre de gestionnaire principal des politiques et des opérations des pêches au MPO. Depuis près de 30 ans, je participe à des discussions multilatérales et bilatérales en plus d'avoir mené des délégations au Japon et des échanges bilatéraux sur le hareng avec les États-Unis.

Je vais vous présenter rapidement mon exposé en vous soumettant au passage quelques brèves questions.

Je veux d'abord donner un exemple de la situation dans mon coin de pays. Je vous parle depuis Chester, en Nouvelle-Écosse. Il fut un temps où je pouvais amener mes filles pêcher le long de la côte. J'amène maintenant mes petites-filles observer les phoques, parce qu'il n'y a plus de poisson. Les choses évoluent donc d'une génération à l'autre.

Je veux traiter dans un premier temps — avant de vous laisser avec une question — des approches de gestion fondées sur l'écosystème que le MPO a dit utiliser pour l'évaluation des stocks. En l'absence d'une évaluation en bonne et due forme des stocks de phoque, il y a tout lieu de se demander si le ministère n'a pas déjà limité les allocations commerciales pour des stocks de poisson traditionnels comme la morue, le capelan et le maquereau afin d'assurer le maintien des populations de phoques, s'il ne le fait pas actuellement ou s'il ne prévoit pas le faire à l'avenir.

Comme vous êtes plusieurs à le savoir, de nombreux stocks de poissons commerciaux sont désormais menacés ou en voie de disparition malgré des efforts plus soutenus et un resserrement des mesures de contrôle, de surveillance et d'application des lois, et en dépit, dans certains cas, d'allocations limitées à un point tel que bon nombre de secteurs sont carrément fermés ou réduits à une simple pêche de contrôle. Malgré toutes ces mesures, on ne note aucune stabilité, sans parler d'une plus grande abondance, pour bon nombre de ces stocks.

Je ne vous apprends sans doute rien en vous disant qu'il existe peu de données sur le régime alimentaire des phoques, tout au moins dans les eaux canadiennes, ce qui a incité certains à en déduire que les phoques consomment une quantité négligeable de poisson. Lors d'échanges récents avec le MPO, on a laissé entendre que les phoques mangeaient peu de maquereau, mais on ne sait pas à quel endroit cette étude sur leur régime alimentaire a été menée, et si elle a été effectuée ou non durant la saison de migration du maquereau.

Voici la question que j'aimerais soumettre au Comité en même temps qu'au MPO à ce sujet. Comment le ministère peut-il effectuer une gestion fondée sur l'écosystème sans tenir compte de l'impact des phoques sur les stocks de poisson?

Dans un deuxième temps, j'aimerais vous rappeler les recommandations formulées par le Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique dans son rapport d'avril 2022. On y recommandait notamment d'accroître la participation de l'industrie de la pêche aux projets scientifiques sur les phoques en plus de proposer des moyens d'améliorer la communication des conclusions scientifiques à cette industrie. On préconisait en outre une analyse des répercussions qu'ont les phoques sur les plans de rétablissement des stocks de poisson et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des pêches lorsque la situation s'y prête. Chose importante, on recommandait la tenue d'un sommet sur le phoque, lequel a été organisé à St. John's à l'automne 2022, dans le but de permettre la collaboration et les échanges entre scientifiques, chasseurs commerciaux, groupes autochtones et représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux.

La mer Baltique est un bassin maritime soumis à un stress écologique considérable. Comme le conflit entre phoques et pêches s'est étendu à l'ensemble de la région, il devient de plus en plus difficile de trouver une porte de sortie. Les solutions mises de l'avant pour calmer le jeu n'ont pas produit les résultats escomptés, et les phoques continuent de perturber les pêches côtières et l'aquaculture. Les populations de phoques connaissent une croissance rapide depuis 35 ans, et les possibilités d'influer directement sur cette croissance demeurent limitées.

En conséquence, un séminaire a été tenu les 22 et 23 août 2022 dans le cadre du RESOCO, un projet financé par le Programme de coopération du Conseil nordique des ministres des Pêches, en vue de trouver des solutions régionales pour atténuer le conflit entre

phoques et pêches dans la mer Baltique. Le but principal de l'exercice était de dégager une synthèse interdisciplinaire s'appuyant sur les connaissances les plus récentes et les pratiques exemplaires dans les pays nordiques, le tout afin de paver la voie à de nouvelles solutions pour une sortie de conflit. Voilà qui nous rappelle quelque chose.

Le projet était coordonné par la Finlande, la Suède, le Danemark et l'Estonie, et les délibérations ont été rendues publiques en janvier 2023. J'ai joint à la documentation que j'ai transmise au Comité cette publication en format PDF ainsi que les coordonnées de personnes-ressources si cela est nécessaire.

• (1640)

Si je vous parle à la fois du Rapport du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique et de ce rapport du RESOCO, c'est que les deux portent sur le même thème, à savoir une augmentation considérable des populations de phoques qui a un impact négatif sur la viabilité socioéconomique des collectivités côtières.

Les délibérations du séminaire tenu dans la région de la mer Baltique ont été publiées et largement diffusées, et il en va de même du Rapport du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique...

Le président: Merci, monsieur Jones. Nous avons dépassé le maximum de cinq minutes, et je veux m'assurer de garder suffisamment de temps pour les questions. J'ose espérer que vous pourrez nous transmettre le reste de vos informations en répondant aux questions des membres du Comité.

Nous allons maintenant passer à Mme Pieddesaux pour une période maximale de cinq minutes.

[Français]

Mme Stéphanie Pieddesaux (chercheuse industrielle, Merinov): Je suis Stéphanie Pieddesaux. Je travaille chez Merinov, le plus important centre intégré de recherche industrielle spécialisé en technologies des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et des bioressources marines au Canada.

Nous nous sommes particulièrement intéressés aux pinnipèdes, mais nous nous sommes concentrés sur les phoques de l'Atlantique du Nord-Ouest. Il y avait six espèces, soit les phoques gris...

[Traduction]

Le président: Je suis désolé, mais nous n'avons pas d'interprétation. Si vous voulez bien patienter un instant; le temps qu'on règle le tout.

Nous allons réessayer. Je demanderais à notre témoin de bien vouloir parler lentement, ce qui facilitera grandement la tâche à notre équipe d'interprétation.

Si vous voulez bien recommencer du début.

[Français]

Mme Stéphanie Pieddesaux: Merci.

Je travaille pour Merinov, le plus important centre intégré de recherche industrielle spécialisé en technologie des pêches, de l'aquaculture, de la transformation et des bioressources marines au Canada.

Nous nous sommes intéressés plus particulièrement aux six espèces de phoques du Canada, plus précisément celles qui vivent sur la côte Est, dans la zone Nord-Ouest de l'Atlantique, où nous travaillons davantage. Ces espèces sont le phoque gris, le phoque commun, le phoque à capuchon, le phoque annelé, le phoque du Groenland et le phoque barbu.

Ce que nous observons surtout, dans le comportement oscillatoire de la relation proie-prédateur, c'est que le déclin des proies précède toujours celui des prédateurs. De plus, nous remarquons souvent un écart important avant le déclin des prédateurs et après le déclin des proies. Cela semble être le cas, justement, pour le phoque du Groenland, le phoque gris et le phoque à capuchon, qui sont les prédateurs des stocks de poissons. Nous prévoyons donc un déclin de certaines de ces espèces, tout comme pour la majorité des proies dans l'ensemble des populations biologiques.

Ce que nous pouvons aussi prévoir, c'est que les répercussions des changements climatiques, comme la fonte des glaces, finiront par causer des noyades et des cas d'hypothermie chez les jeunes phoques du Groenland. Par ailleurs, nous pouvons nous attendre à des changements de masses d'eau et à des changements de distribution des densités et des zones de production primaire et de distribution de proies. Cela entraînera des changements de diète chez certaines espèces et des changements de distribution chez d'autres. Il y aura des pertes énergétiques, qui vont causer de la mortalité en raison du manque éventuel de ressources pour certaines espèces, et des pandémies apparaîtront.

Nous savons que toutes ces situations qui se produiront au cours des prochaines années pourraient avoir une incidence sur les populations de phoques. Nous ne pouvons pas envisager les choses uniquement d'après la situation actuelle. Il faut s'attendre à d'autres changements.

Actuellement, il existe trois espèces de phoques intéressantes pour la chasse: le phoque du Groenland, dont la population se situe autour de 7,4 millions d'individus; le phoque gris, dont la population se situe autour de 424 300 individus; et le phoque à capuchon, dont la population se situe autour de 593 500 individus.

Cependant, des questions écosystémiques doivent aussi être prises en compte. Par exemple, un phoque gris adulte mange de 1,5 à 2 tonnes de poissons par an, dont la moitié sont des morues. Nous observons donc dans le Sud du golfe du Saint-Laurent un problème de rétablissement des stocks de morue, dont la pêche fait présentement l'objet d'un moratoire. Le phoque du Groenland, lui, ne semble pas nuire à la population de morue du sud du golfe. Cependant, nous n'avons pas vraiment de portrait très clair de la diète de cette espèce, ni de celle des espèces autres que le phoque gris.

Beaucoup de pêcheurs se plaignent, en Gaspésie notamment, de l'alimentation du phoque gris, qui ne cible pas nécessairement que les poissons en eau libre. Certains phoques, plus intelligents que d'autres, viennent chercher à manger directement dans les casiers. Beaucoup de problèmes concernant le phoque demeurent peu connus. Cet animal est très opportuniste et s'invente de nouvelles diètes quand il en a l'occasion.

Ce que nous observons aussi en ce qui concerne la chasse aux phoques, c'est qu'une chasse massive ne serait pas recommandable en raison des changements à venir ainsi que de son incidence possible sur l'équilibre écosystémique. Nous pensons que la chasse serait recommandable seulement si les industriels étaient prêts à valoriser l'ensemble des produits du phoque. Selon nous, le phoque peut

être valorisé presque à 100 %. En effet, la peau, les huiles, les omégas, la viande, les viscères et les organes peuvent tous être valorisés. Plusieurs études ont été menées à ce sujet au sein de notre organisation.

Par contre, nous avons aussi relevé des défis liés à l'acceptabilité sociale, à la mise en marché des produits du phoque ainsi qu'au traitement des résidus et à la valorisation des coproduits. Avant de pouvoir faire quoi que ce soit pour l'industrie du phoque, il est vraiment important de considérer ces défis, parce qu'ils sont majeurs. Ensuite, la chasse pourrait être recommandable seulement si des mesures de gestion exemplaires étaient adoptées et si des études étaient réalisées à l'aide de modèles prédictifs robustes.

Comme je vous l'expliquais tantôt, des bouleversements climatiques s'en viennent, qui toucheront les populations. Il faut aussi tenir compte de l'oscillation proie-prédateur. Toutes ces questions vont avoir des répercussions sur les populations de phoques et de poissons. Or, jusqu'à maintenant, la gestion humaine des populations biologiques n'a pas toujours été concluante. Il faudra donc envisager la situation avec précaution.

• (1645)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Flood qui sera le dernier à nous présenter ses observations préliminaires. Vous avez cinq minutes.

M. Kendall Flood (président-directeur général, Ár n-oileán Resources Ltd.): Mesdames et messieurs, bonjour. Je vous remercie de l'invitation à témoigner devant le Comité.

J'ai entendu la plupart des témoignages déjà présentés au Comité ainsi que les observations des personnes qui ont pris la parole lors du sommet sur les phoques tenu à St. John's l'automne dernier. Il me semble que les gens s'entendent généralement pour dire qu'il y a trop de phoques dans l'eau. À Terre-Neuve, le quota pour le phoque du Groenland est de 400 000 en ce moment. Toutefois, le ministère des Pêches et des Océans affirme qu'il faut chasser au moins 425 000 phoques par année simplement pour maintenir la population.

La question est donc la suivante: comment pouvons-nous retirer des phoques de l'eau si nous chassons uniquement de 5 à 10 % du total autorisé des captures? Certaines personnes demandent un abatage, mais la plupart des gens s'y opposent, étant donné le risque d'un effondrement complet de l'industrie de la chasse au phoque. Cette mesure pourrait également entacher l'image du Canada, ce qui nuirait à d'autres entreprises dans d'autres secteurs.

La responsabilité incombe donc aux marchés du phoque. Ces marchés existent-ils? Quelle est leur taille? Permettent-ils la chasse de 400 000 à 500 000 phoques par année? Avons-nous l'infrastructure nécessaire?

Il existe deux types de marchés, très différents. Il y a le marché local et national, où des files d'attente se forment pendant des jours devant les camions des poissonniers qui vendent des nageoires de phoque. Il y a aussi les gélules d'huile de phoque vendues dans les pharmacies et les épiceries. Toutefois, les nageoires sont secondaires par rapport aux parties recherchées du phoque. De plus, une chasse de 400 000 phoques est bien trop importante pour le nombre de gélules susceptibles d'être vendues au pays. Nous devons donc nous tourner vers les marchés internationaux.

À l'échelle internationale, il y a d'importants marchés en Chine, au Japon, en Corée et dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, entre autres. Il y a des marchés pour les peaux, l'huile, la viande et les organes.

La question a été posée de nombreuses fois pendant les réunions du Comité. Quel est le problème? Qu'est-ce qui nous échappe et qui nous empêche d'acheminer ces produits vers ces marchés dont tout le monde parle?

Trois grands facteurs doivent être réunis pour permettre l'expansion d'un marché, en particulier à l'échelle internationale. Il faut un approvisionnement constant d'une qualité constante à un prix constant.

Nous pouvons assurer un approvisionnement constant. Les navires et les usines fournissent l'infrastructure nécessaire pour transformer de grandes quantités de phoques. Cette capacité existe déjà. Si vous le désirez, je pourrai vous donner de plus amples détails sur la transformation du phoque.

La qualité est très importante, car c'est ce que les marchés exigent. Selon nos clients du secteur pharmaceutique à l'échelle internationale, notre huile doit naturellement être de qualité pharmaceutique. La Chine exige que l'huile soit encapsulée ou embouteillée et qu'elle soit accompagnée des documents juridiques nécessaires pour l'exportation.

Pour vendre de la viande de phoque sur le marché mondial, nous devons procéder comme pour le crabe ou le saumon. La viande doit être transformée pour avoir une valeur ajoutée. N'hésitez surtout pas à me poser des questions à ce sujet si vous souhaitez en savoir plus.

Pendant longtemps, la fourrure de phoque a constitué le fondement de cette industrie. Elle était recherchée et vendue partout dans le monde. Comme l'a mentionné Merv Wiseman pendant son témoignage devant le Comité, l'ensemble de l'industrie de la fourrure a souffert dernièrement, mais la fourrure n'est pas la seule partie utile de la peau. À l'heure actuelle, il y a une demande assez importante pour le cuir de phoque. Ce cuir a un aspect unique très attrayant, et seul le cuir de wallaby a une résistance à la tension supérieure à la sienne.

L'approvisionnement et la qualité sont là. Maintenant, pour que les acheteurs puissent établir leur propre réseau de vente, il faut un prix constant. Essentiellement, c'est ce qui s'est passé au début des années 2000. Plus de 300 000 phoques étaient chassés chaque année, mais ce nombre a ensuite diminué pour atteindre le niveau actuel. Les prix se sont alors enflammés et le marché s'est effondré.

Il est impératif que tous les intervenants de l'industrie collaborent, qu'il s'agisse des transformateurs, des chasseurs ou du gouvernement. Je peux donner des exemples qui illustrent comment cette collaboration a déjà commencé.

Une utilisation complète est un autre point qui a été répété et qui a fait l'objet de questions pendant les réunions. Il conviendrait peut-être mieux ici de parler d'une utilisation accrue, mais, oui, on peut utiliser bien plus que seulement la fourrure du phoque. Cette utilisation dépend toutefois en grande partie de l'âge du phoque.

Enfin, il faut se demander ce que le gouvernement du Canada peut faire.

Si nous devons continuer à tenir des réunions pour déterminer les mesures à prendre dans l'industrie du phoque, alors optons pour une

mesure plus ciblée en créant un petit groupe stratégique sur le commerce avec des transformateurs et des représentants d'Affaires mondiales et du ministère des Pêches et des Océans. Le gouvernement peut financer et faciliter des essais cliniques sur les avantages de l'huile de phoque. À l'heure actuelle, la grande majorité des études sur les oméga 3 portent sur les huiles de poisson.

Nous avons proposé à des employés du ministère des Pêches et des Océans des moyens de collaborer avec les transformateurs et les chasseurs afin de recueillir de manière plus efficace des données qui permettraient de dresser un portrait complet de la situation et de tenir compte du changement climatique pour avoir une longueur d'avance sur ce qui va se passer.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1650)

Le président: Merci, monsieur Flood. C'est exactement le temps que vous aviez.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du Comité en commençant par M. Small qui dispose de six minutes.

M. Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Ma première question est pour M. Flood.

Le secteur s'est dit préoccupé du fait que les militants et les ONG ont trop facilement accès aux sites de chasse.

Qu'en pensez-vous? Estimez-vous qu'il est trop facile pour les militants de se rendre là où la chasse est pratiquée?

• (1655)

M. Kendall Flood: Je crois que tout le monde reconnaît dorénavant la nécessité d'avoir un lieu de travail où l'on n'est pas constamment harcelé. Il en va de même des chasseurs de phoque, d'autant plus qu'ils doivent déjà composer avec un environnement qui n'est pas sans risque. Plutôt que d'être assis à un bureau, ils doivent travailler sur la banquise. Imaginez que vous glissez en marchant dans un stationnement. Ils travaillent sur la glace avec des couteaux à lame de huit pouces, au milieu des équipements et avec des carabines. S'ils sont distraits par un drone ou un hélicoptère qui n'est là que pour les harceler, leur travail devient très dangereux. Ces chasseurs sont très loin de chez eux.

Il ne devrait y avoir personne dans un rayon de 25 à 30 kilomètres des chasseurs. C'est littéralement une question de vie ou de mort.

M. Clifford Small: Vous êtes donc d'avis qu'il devrait y avoir une zone d'exclusion plus vaste et mieux définie?

M. Kendall Flood: Oui, et elle devrait être d'au moins 25 à 30 kilomètres.

M. Clifford Small: D'accord.

Vous avez parlé de votre expérience avec d'autres organisations du gouvernement, comme Affaires mondiales Canada, le ministère responsable du commerce et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA. Comment évalueriez-vous le niveau de soutien pour l'industrie de la chasse au phoque dans les ministères autres que le MPO?

M. Kendall Flood: Je sais que votre question porte sur les autres ministères, mais, à l'échelon fédéral, il a été formidable de travailler avec le MPO du début à la fin. Il en a été de même de l'ACIA qui nous a énormément aidés. Nous existons depuis neuf ans, mais nous en sommes encore à nos premiers pas, et l'ACIA nous a grandement appuyés.

Pour tout vous dire, ce sont surtout nos relations avec les instances provinciales qui nous donnent des maux de tête.

M. Clifford Small: Je vois.

Pouvez-vous nous parler de quelques-unes des tracasseries administratives auxquelles votre groupe se heurte pour la réalisation de son projet d'usine de transformation des produits du phoque?

M. Kendall Flood: Les deux heures prévues pour cette séance ne suffiraient pas pour faire le tour de la question.

Je peux vous parler de la plus pénible de ces complications. Au moment où l'on se parle, plus de 38 000 phoques brasseurs ont été ramenés à terre. L'entreprise de transformation en avait commandé seulement environ 35 000, mais on en a finalement tué 38 000. On a alors dû mettre fin à la chasse, et ce sont des bateaux à moitié vides qui sont rentrés au port. Certains ne sont même pas allés en mer. Pendant ce temps-là, j'ai un client au Canada qui est prêt à acheter 10 000 peaux de phoque brasseur. Je ne suis pas autorisé à les lui vendre. Le gouvernement provincial a adopté une loi accordant le monopole à une entreprise, et nous n'avons d'autres choix, comme toutes les autres entreprises dans notre situation, que de jeter les nôtres dans les sites d'enfouissement ou de renoncer carrément à les prélever. J'ai actuellement deux bateaux en mer qui chassent le phoque adulte, et les 10 000 phoques brasseurs demandés vont rester là-bas.

M. Clifford Small: Merci, monsieur Floyd.

J'ai une question pour M. Jones.

À la lumière de votre vaste expérience de gestion des pêches et de travail au MPO, estimez-vous que le ministère s'est montré trop prudent ou trop protecteur dans son approche en raison des menaces de sanctions contre nos exportations de produits de la mer en application de la loi américaine sur la protection des mammifères marins?

M. Christopher Jones: Les commentaires que j'ai reçus de mes contacts au sein de l'industrie dans les deux provinces et dans l'ensemble du Canada atlantique portaient sur la mise en œuvre de la Politique sur les phoques nuisibles ainsi que sur les initiatives récentes de transformation du produit pour qu'il serve d'appât. Tout indique que l'on s'est montré très prudent. Nous ne savons pas exactement — en l'absence de données probantes — quels pourraient être les impacts sur le commerce avec les États-Unis. Nous essayons de voir s'il y a eu des communications officielles avec les Américains à ce sujet, ou si l'on s'est simplement livré à certaines interprétations, mais il n'y aurait rien eu à notre connaissance.

M. Clifford Small: Je sais que Bait Masters à l'Île-du-Prince-Édouard a essayé d'utiliser certains produits dérivés du phoque comme appâts pour le homard.

Estimez-vous que les préoccupations sont justifiées? Croyez-vous que les responsables gouvernementaux ne font que réagir aux menaces des militants pour les droits des animaux sans baser leurs décisions sur des données probantes?

• (1700)

M. Christopher Jones: Je ne fais plus partie du gouvernement, mais je vous dirais que l'absence de consultation avec l'industrie des pêches avant la mise en œuvre de ces politiques semble indiquer que le ministère fait montre de prudence. Je ne saurais toutefois pas vous répondre directement quant aux raisons pour lesquelles il en est ainsi. Je présume que c'est le résultat combiné du travail des ONG de l'environnement et de la réticence à faire quoi que ce soit qui pourrait susciter une réplique de la part des Américains.

Nous avons été à même de constater l'absence de consultations avec l'industrie notamment pour ce qui est de la Politique sur les phoques nuisibles. Nous n'avons vu aucune preuve tangible de discussions ou de communications avec les États-Unis.

Le président: Merci, monsieur Small.

Les six prochaines minutes appartiennent à M. Kelloway.

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vais en fait céder mon temps de parole à M. Hardie.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci.

Monsieur Jones, je crois que vous êtes peut-être le mieux placé pour répondre à cette question. Il y a un mystère qui confond notre comité depuis quelques années déjà. Alors que nous discutons avec un témoin venant de la Norvège, nous lui avons demandé ce qu'il en était du problème que son pays avait déjà eu avec les phoques. Il nous a servi un sourire énigmatique en nous disant que les phoques avaient simplement quitté les environs.

Savez-vous ce qui est arrivé pour qu'ils quittent ainsi la Norvège?

M. Christopher Jones: Je pense que les pays scandinaves ont une philosophie un peu différente dans leur approche de la gestion de l'écosystème, et il y a aussi le fait qu'ils figurent parmi les plus grands exportateurs de produits de la mer vers les États-Unis. Ensemble, les exportations de ces pays sont sans doute à la hauteur de celles du Canada.

Ils se montrent très évasifs. Comme je crois l'avoir déjà mentionné, on vit le même problème que le nôtre dans la mer Baltique. Je pense que la Norvège l'a constaté il y a quelques années et a mis en place un programme pour commencer à tendre vers un juste équilibre au sein de l'écosystème.

M. Ken Hardie: Ce n'est pas ce qu'il y a de plus clair comme réponse. Un juste équilibre au sein de l'écosystème... On dirait bien que quelques phoques en ont fait les frais. Comment y est-on arrivé? Est-ce que nous le savons?

M. Christopher Jones: À ma connaissance, ils ont commencé par déterminer la population de phoques en utilisant les méthodologies à leur disposition. On a ainsi pu établir comment on devait s'y prendre — en s'appuyant sur une chasse au phoque assortie de certaines limites — pour en arriver à la combinaison prédateur-proie optimale entre les phoques et les stocks de poisson. Comme vous le savez, on y trouve à l'heure actuelle les plus importants stocks de morue et d'aiglefin au monde, alors que c'est le Canada qui détenait cette palme à une certaine époque.

Je pense qu'ils sont hésitants à nous dire ce qu'ils ont fait, mais les données disponibles nous indiquent clairement qu'ils ont procédé de façon progressive au fil d'une longue période. Pour avoir été moi-même là-bas et avoir parlé à certains des responsables, je peux vous dire encore une fois que leur philosophie s'articule autour d'une reconnaissance de l'équilibre à rechercher. Elle est fondée sur l'évaluation de la dynamique de la population au moyen de méthodologies permettant de déterminer le nombre réel de phoques.

Tout cela nous ramène à ce que je disais précédemment. Tant et aussi longtemps que le Canada n'aura pas de plan de gestion visant notamment à déterminer le nombre de phoques à l'aide des méthodes reconnues mises au point par les Scandinaves... J'estime qu'un tel plan détaillé basé sur des données probantes peut grandement contribuer à légitimer n'importe quelle activité de chasse au phoque.

• (1705)

M. Ken Hardie: Monsieur Jones, pourriez-vous me confirmer que les mesures prises par la Norvège, quelles qu'elles soient, ne semblaient pas aller à l'encontre de la loi américaine sur la protection des mammifères marins?

M. Christopher Jones: Pour une raison ou pour une autre, on ne semblait pas enfreindre cette loi.

Vous vous souviendrez peut-être que les Norvégiens chassent non seulement le phoque, mais aussi la baleine. Quant à savoir comment il se fait que les politiques et les lois américaines n'ont pas eu d'impact sur ces activités... De deux choses l'une, ou bien les États-Unis ont conclu une entente bilatérale avec la Norvège ou encore les Américains comprennent que l'état des stocks a été évalué au moyen de méthodologies éprouvées et que les Norvégiens satisfont à une norme qui rend possible l'importation de leurs produits de la mer, sans égard au fait qu'ils chassent le phoque et la baleine.

M. Ken Hardie: Nous parlons des efforts déployés pour essayer d'expliquer ou de justifier la nécessité de chasser le phoque afin d'en réduire le nombre. Comme le soulignait M. Calkins avec son exemple du piano dans l'escalier, c'est un peu peine perdue, surtout en raison de la perception du public et de la menace des États-Unis qui pourraient mettre fin à l'importation d'autres produits de la mer que nous souhaitons assurément pouvoir leur vendre.

Si l'objectif est de réduire le nombre de phoques, y a-t-il d'autres façons d'y arriver? Peut-être que Mme Pieddesaux pourrait nous dire ce qu'elle en pense. Existe-t-il des moyens contraceptifs? Pourrait-on leur lancer un dard rempli d'une certaine substance de telle sorte qu'il n'y ait plus de bébés phoques? Y a-t-il des prédateurs qui pourraient être introduits — même si cette façon de faire n'a jamais produit de bons résultats pour nous?

Je vous laisse répondre.

[Français]

Mme Stéphanie Pieddesaux: L'introduction de prédateurs a déjà été faite, par le passé, pour contrôler d'autres populations, et il a été prouvé que ce n'est habituellement pas une bonne idée. On a aussi pensé faire des campagnes de stérilisation, mais on est dans une période où l'humain manque de protéines. Alors, tant qu'à vouloir réduire une espèce, il serait ridicule de ne pas la chasser pour la valoriser. Ce serait une perte, selon nous. Tant qu'à réduire la population de phoques, autant bénéficier des protéines et de tout ce qui peut être utilisé à bon escient, étant donné que toutes les parties de l'animal peuvent être valorisées, y compris les coproduits.

Nous favorisons donc une chasse. Pourquoi ne pas profiter de la possibilité de prélever cette ressource plutôt que de gaspiller de l'énergie à stériliser des phoques? Ce serait une pure perte d'énergie et de financement, alors que cette énergie pourrait être utilisée pour nourrir des personnes ou pour aller chercher des protéines ou d'autres valeurs ajoutées. Quant à l'introduction d'un prédateur...

[Traduction]

Le président: Merci pour cette réponse. Nous avons nettement dépassé le temps imparti.

Nous passons à Mme Desbiens pour une période de six minutes.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Madame Pieddesaux, vous pouvez poursuivre. Je vous en prie.

Mme Stéphanie Pieddesaux: L'introduction d'un prédateur ou d'un autre facteur ne serait pas recommandée. Par contre, comme je le mentionnais tantôt dans ma présentation en parlant du cycle de la relation prédateur-proie, ce dernier commence souvent par un déclin des proies, suivi d'un déclin des prédateurs. On peut donc espérer entrer bientôt dans la phase du déclin des prédateurs, c'est-à-dire les phoques.

Cependant, on entre aussi dans une phase de changements climatiques. C'est là que des études et des modèles seront vraiment importants pour faire des prévisions relatives aux populations de phoque. On s'attend à beaucoup de changements. Je suis en Gaspésie présentement, et nous observons chaque jour des changements dans les masses d'eau, les températures et même les stocks. Nous sommes inquiets pour les stocks de homard et de poissons. Quand on sort le homard de l'eau, il est atone. Il n'a pas le même dynamisme qu'à l'habitude, parce que les changements de température font que les animaux réagissent autrement.

Alors, il y aura probablement des changements dans les années à venir, et ils auront une incidence sur toutes les populations, non seulement sur les phoques, mais aussi sur les poissons et les crustacés, entre autres. C'est sûr qu'il faut s'attendre à ce que la dynamique des populations d'animaux qu'on a dans le golfe Saint-Laurent change. S'il n'y a pas de modèle prédictif pour cela, on risque de voir des scénarios qui vont nous surprendre, y compris pour le phoque et toutes les espèces de poisson.

• (1710)

Mme Caroline Desbiens: Pêches et Océans Canada a-t-il un rôle important à jouer sur le plan de la prévisibilité de ces changements majeurs?

Mme Stéphanie Pieddesaux: Dans les consultations, il faut arrimer le travail de tous les organismes et de toutes les institutions qui tentent de faire des prédictions à celui de tous ceux qui travaillent sur les modèles de production et de toutes les provinces. Il est très important de travailler de concert avec l'industrie. Les pêcheurs voient que le homard ne va pas bien. Ils voient les signes tout de suite, puisqu'ils sont sur le terrain. Ils pêchent, et ils voient l'état du crabe et celui du homard.

Sur le plan de la traçabilité, le Québec est très en retard par rapport à la côte ouest, notamment pour ce qui est de l'information numérique en lien avec l'observation des pêches, par exemple. L'information qu'on reçoit comporte des lacunes puisqu'elle n'est pas à jour. Ce manque d'information relativement à la traçabilité des produits de la mer fait qu'on est en retard pour ce qui est de l'information que nous avons sur le milieu de la mer.

Mme Caroline Desbiens: Vous avez moins d'outils pour réagir de façon efficace.

Mme Stéphanie Pieddesaux: C'est exact.

Ce manque d'information entraîne un retard. Attendre 10 ans avant d'avoir accès à l'information, c'est beaucoup trop long, surtout en matière de changements climatiques. En 10 ans, les masses d'eau ont déjà changé et les organismes ont déjà évolué.

Mme Caroline Desbiens: J'espère que Pêches et Océans Canada entend vos demandes. Nous sommes directement en contact avec le ministère, et nous allons lui faire des recommandations.

Quelle est votre recommandation la plus importante?

Mme Stéphanie Pieddesaux: Il faudrait financer les projets de numérisation et de modernisation de l'industrie. Il faut aussi améliorer les processus de certification, et améliorer la communication pour ce qui est des autorisations, afin d'accélérer le système. Il faut que la traçabilité des produits de la mer se fasse plus vite. Il faut que la numérisation se fasse plus rapidement. On est trop en retard.

Mme Caroline Desbiens: Cela passe évidemment par un peu plus d'argent.

Mme Stéphanie Pieddesaux: Ce n'est pas seulement l'argent; il faut aussi plus de communication.

Mme Caroline Desbiens: Il est donc important d'améliorer la communication avec les acteurs sur le terrain.

Mme Stéphanie Pieddesaux: C'est exact. Il faut améliorer la communication entre les différents ministères et les différents ordres de gouvernement.

Mme Caroline Desbiens: Le regard qu'on porte sur les États-Unis vous brime-t-il dans votre travail de développement ou d'innovation? Êtes-vous toujours en train de travailler en fonction de ce que pensent les États-Unis? Allez-vous de l'avant en pensant advenir ce pourra?

Mme Stéphanie Pieddesaux: Dernièrement, on a vu que la Marine Mammal Protection Act américaine, la MMPA, avait une grande incidence sur les certifications du Marine Stewardship Council, le MSC. Les décisions prises à l'international et en vertu de la MMPA teintent celles prises par le MSC. C'est un cercle vicieux.

Par exemple, la Norvège s'est fait retirer toutes ses certifications du MSC. Le gouvernement norvégien réfléchit à un changement de toutes ses normes concernant les baleines. Des clients norvégiens nous sollicitent, parce que nous avons l'habitude de travailler avec toute la question des baleines. Un phénomène de mondialisation fait que tout le monde se sent bloqué par ces réglementations.

À mon avis, le problème ne se situe pas tant sur le plan de la réglementation que sur celui des divergences ou des incohérences entre les réglementations des différents ordres de gouvernement et les différentes certifications. Les pêcheurs et l'industrie sont aux prises avec cela, ce qui peut empêcher l'industrie d'avancer.

• (1715)

Mme Caroline Desbiens: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desbiens. C'est juste quelques secondes de plus que les six minutes allouées.

C'est au tour de Mme Barron qui a également droit à six minutes.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

Ma première question est pour M. Flood.

Lorsque vous parliez du marché canadien et local avec ces gens qui attendent devant les camions des poissonniers pendant des jours pour obtenir des nageoires de phoque, je pensais au restaurant de mes grands-parents. Je ne vais pas m'éterniser là-dessus, car je veux pouvoir vous poser des questions, mais lorsque j'étais enfant, ils avaient un restaurant, le Mr. B's. Ils y servaient des spécialités culinaires de Terre-Neuve, et l'un des plats les plus populaires au menu était le pâté aux nageoires de phoque. Je voulais simplement le souligner.

Dans vos observations préliminaires, vous avez indiqué que l'on pouvait déjà compter sur tout le nécessaire pour ce qui est des bateaux, des usines de transformation et de l'infrastructure. Pouvez-vous nous en dire plus long à ce sujet?

M. Kendall Flood: Il y aurait beaucoup à dire à ce propos, et je vais essayer de voir ce que je peux faire en y allant rapidement.

Les trois entreprises de transformation existantes pourraient facilement traiter un total de 40 000 phoques. À la belle époque du tournant des années 2000, elles dépassaient régulièrement les 300 000 bêtes, avec une certaine marge de manœuvre. On pourrait aisément le faire de nouveau.

Pour leur part, les chasseurs côtiers utilisent de petits bateaux, des palangriers de 40 et 60 pieds. Ils n'ont plus le droit de se servir de bateaux dépassant les 65 pieds.

Une voix: Pourquoi?

M. Kendall Flood: C'est le MPO qui a adopté un règlement dans ce sens. À une époque où tous les chasseurs ramenaient 300 000 phoques à terre, on a voulu s'assurer qu'il y en ait suffisamment pour les chasseurs côtiers, et pas uniquement pour ceux qui avaient les moyens de se payer un gros bateau. C'est le raisonnement qui sous-tend cette réglementation.

On peut embarquer des phoques de trois principaux groupes d'âge sur un bateau de 65 pieds. Il y a d'abord les plus jeunes que l'on appelle les brasseurs. Ce sont ceux dont la peau est utilisée dans l'industrie du vêtement. Ils comptent pour 99 % de l'ensemble de tous les phoques, voire davantage. Sur un bateau de 65 pieds, il est possible de charger 5 000 brasseurs. On n'embarque pas les phoques en entier. Leur peau est prélevée sur la banquise, en même temps que le gras et quelques nageoires pour les pâtés.

Il y a ensuite les phoques de un à deux ans, connus sous le nom de bêtes de la mer ou bedlamers. On peut en charger environ 2 500 dans un bateau. La partie la plus intéressante du bedlamer est sa longue dorsale qui offre une viande exempte de gras et d'os. C'est aussi impeccable qu'un bon steak. Si vous souhaitez faire affaire avec un restaurant, c'est le morceau de viande que vous voulez lui vendre. Sur les brasseurs, cette partie est trop petite, et il n'est pas rentable pour les chasseurs de la prélever. Vous obtenez quelque 10 kilogrammes de gras pour chaque brasseur, et environ 25 kilogrammes pour un bedlamer.

Il y a enfin les phoques adultes. Un gros phoque adulte peut vous donner 50 kilogrammes de gras et une longe dorsale d'une taille beaucoup plus considérable. Celle-ci peut vous fournir pas moins de 2,5 à 5 kilogrammes de viande. La viande n'est pas aussi tendre que celle du bedlamers pour les restaurants, mais si vous comptez par exemple en faire de la viande séchée en quantité, ou encore du ragoût ou de la nourriture pour animaux, c'est celle que vous allez choisir. C'est aussi celle qui est la plus rentable pour un chasseur. Si celui-ci pouvait faire une pleine utilisation des phoques adultes tués sur la banquise, il en prélèverait la fourrure avec tout le gras qui l'accompagne, puis taillerait les longes dorsales. Il y a aussi des marchés pour les cœurs et les reins, sans compter l'intérêt qui ne se dément pas pour les pénis des phoques adultes.

Il est possible de charger entre 800 et 1 000 phoques du Groenland adultes sur un bateau. Les chiffres ne sont plus les mêmes lorsqu'il est question du phoque à capuchon, qui est deux ou trois fois plus gros, ou du phoque gris, qui a également le double de cette taille.

Comment se déroule cette chasse? On tire les bêtes à la carabine et on les dépèce. On dégage les trous pour les nageoires sur les fourrures et on en aligne cinq ou six sur une corde. On les tire avec le treuil utilisé pour les crabes avant de les remonter avec la bôme pour les décharger ensuite dans le bateau. Les chasseurs ont toutes les infrastructures requises.

Lorsque la température et les conditions de glace le permettent, chaque chasseur peut faire six voyages en mer. En chassant successivement les adultes, les bedlamers et les brasseurs, on peut commencer en décembre et continuer jusqu'en mai ou en juin. Ils peuvent facilement faire six voyages chacun si les conditions sont propices. C'est à ce titre que le changement climatique fait une grande différence.

Si on prend l'exemple de cette année, les conditions de glace étaient totalement imprévisibles. On pouvait arriver dans un secteur exempt de glace pour voir ensuite la banquise se former de façon très serrée. Le vent pouvait tout à coup se lever et pousser la banquise contre le rivage pour la fracasser. Elle disparaissait pour revenir par la suite. Il était très difficile de savoir à quoi s'attendre exactement.

Il y a actuellement un de nos chasseurs qui a dû interrompre son travail et monter jusqu'à Bonavista pour éviter que son bateau de 65 pieds soit coincé par les glaces que le vent poussait vers lui. Il a dû accoster à Bonavista, et c'est à partir de là que nous avons fait le transport par camion jusqu'à notre usine de Fleur De Lys. Tout cela parce que la glace lui bloquait le chemin et l'empêchait de se rendre jusqu'à l'usine. La météo et les conditions de glace sont vraiment déterminantes.

● (1720)

Mme Lisa Marie Barron: Il ne me reste que 30 secondes. Peut-être pourriez-vous nous dire quelques mots de l'importance de la transformation à valeur ajoutée pour l'exportation sur les marchés mondiaux.

M. Kendall Flood: En ce qui concerne la valeur ajoutée, si vous coupez grossièrement des morceaux de viande et que vous les mettez dans une boîte, l'aspect est déplorable et le produit ne se vendra pas. Si vous prenez des côtes de chevreuil, que vous les emballez sous vide et que vous les mettez dans une boîte de la même manière que les côtes de porc à l'épicerie, tout le monde en voudra. Cela vaut pour chaque partie du produit. Ne cherchez pas à vendre un

gros rôti quand vous pouvez le transformer en viande séchée de haute qualité. Tout est dans la transformation secondaire. C'est là que se trouve l'argent et c'est ce qui est recherché.

Le président: Merci, madame Barron.

Il nous reste à peu près sept minutes, alors nous allons accorder un maximum de cinq minutes à M. Calkins. Vous êtes le prochain sur la liste.

M. Blaine Calkins: J'essaierai d'utiliser mon temps de parole le plus judicieusement possible afin que d'autres puissent s'exprimer.

Monsieur Flood, pourriez-vous clarifier la question du monopole provincial? Pourriez-vous me donner quelques éclaircissements? Je ne comprends pas.

M. Kendall Flood: Je vais essayer de répondre le plus rapidement possible, ce qui signifie que je vais sauter certains détails.

En 2006, il y avait trois transformateurs. Ensemble, ils transformaient plus de 300 000 phoques par an. Deux des transformateurs envoyaient leurs peaux à l'étranger pour qu'elles soient tannées et, en 2006, on a adopté une loi exigeant que toutes les peaux soient tannées avant de sortir de Terre-Neuve. Cette mesure visait à maintenir les emplois à Terre-Neuve et — aucun problème — c'est ce qui s'est produit. Peu de temps après, le secteur s'est effondré et il ne restait plus qu'un seul transformateur. La loi est cependant restée inchangée. Puis le gouvernement a adopté une autre loi interdisant l'utilisation de la saumure pour le conditionnement des phoques — la première étape du tannage des phoques —, exception faite de ce seul transformateur, que le gouvernement a maintenu dans ses droits acquis, de sorte que lorsque les nouveaux transformateurs arrivent, ils ne sont pas autorisés à le faire.

En ce qui nous concerne, nous avons 10 000 phoques que nous pourrions vendre demain — des phoques au stade « brasseur » —, mais nous n'avons pas le droit de les chasser. Les adultes sont ramenés sur le rivage en ce moment même, et nous pourrions vendre les peaux pour le cuir, mais nous n'en avons pas le droit. Nous n'avons pas le droit de les tanner. Nous n'avons pas le droit de les vendre. J'ai des clients au Canada et nous avons des clients à l'étranger, mais nous n'avons pas le droit de leur vendre.

L'un des autres transformateurs actuellement en activité a commencé à tanner des peaux, parce qu'il avait des clients. Sa raison d'être était de vendre des peaux. Après qu'il a commencé à le faire, on lui a dit qu'il n'était pas autorisé à le faire et il lutte pour survivre parce qu'il n'a pas le droit de vendre des peaux.

M. Blaine Calkins: Vous avez omis des détails.

M. Kendall Flood: J'en ai omis beaucoup.

M. Blaine Calkins: Si vous voulez bien nous transmettre l'information manquante, je pense que le Comité aimerait en savoir plus. Dans le contexte des propos actuels, je tiens à souligner que la vie des morues compte.

Combien y a-t-il de phoques en surnombre sur la côte Est, par rapport au nombre historique? J'ai entendu dire que le nombre historique était de deux millions. Aujourd'hui, il y en a sept millions, et je pense que nous ne parlons que des phoques du Groenland. Quel est l'excédent réel...?

Les quotas accordés au fil du temps, qu'ils aient été atteints ou non, ne me semblent pas suffisants pour créer ou rétablir un semblant d'équilibre, que nous soyons ou non en mesure d'atteindre le quota. Quel devrait être le quota pour revenir aux nombres historiques de phoques dans un délai raisonnable?

M. Kendall Flood: Le quota est inchangé depuis de nombreuses années et le MPO a toujours dit ouvertement qu'il modifierait le quota. Si nous atteignons 4 000, il passera à 5 000 ou à 6 000.

Il ne sert à rien de l'augmenter si nous ne capturons que 25 000 ou 30 000 phoques par année. Le MPO affirme que pour maintenir la population actuelle, qui se situe entre 425 000 et 450 000 individus, et pour commencer à la faire diminuer, le chiffre est d'environ 600 000. Il est inutile d'augmenter le quota si nous ne les capturons pas.

Nous parlons des transformateurs. Nous devons capturer les phoques, cela ne fait aucun doute, mais pour les extraire de l'eau, nous devons nous concentrer sur la qualité, et nous avons donc besoin de la transformation secondaire.

Oui, il y a des problèmes de marché, mais la demande est énorme dans ces pays. Parfois, il y a la paperasserie habituelle, parfois c'est beaucoup plus difficile. Est-ce qu'il y a des endroits où le gouvernement peut aider à réduire la paperasserie? Absolument, sans aucun doute, et pas seulement aux États-Unis, mais partout.

Vous avez manqué une occasion en or lundi, lorsque Romy était ici. Aucune question n'a été posée à Romy elle-même. Elle s'occupe depuis des années de la paperasse et des tracasseries administratives qui lui sont imposées pour faire entrer les produits du phoque en Chine par l'intermédiaire du Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque. Nous travaillons tous dans ce groupe, tous les transformateurs de Terre-Neuve et Total Océan, et nous essayons d'obtenir...

Romy est probablement la plus grande experte en la matière, alors je vous recommande vivement de la faire revenir ou au moins de la contacter pour obtenir de l'information. Elle travaille dans ce secteur depuis des années et en sait bien plus que moi sur le sujet.

• (1725)

M. Blaine Calkins: Merci.

Ma dernière question s'adresse à Mme Pieddesaux.

Il y a actuellement en Thaïlande des agriculteurs qui produisent avec beaucoup de succès des grillons pour la consommation humaine. Quel conseil donneriez-vous à ce comité? Il me semble étrange que nous puissions convaincre les êtres humains de manger des grillons, mais que nous ne puissions pas les convaincre de manger du phoque. Qu'est-ce que nous devons faire pour corriger cette étrange situation?

Mme Stéphanie Pieddesaux: Je ne veux pas manger de grillons.

C'est une question d'équilibre. C'est depuis longtemps une question de gestion. Ce n'est pas si facile. C'est la gestion de l'écosystème, et ce n'est pas si simple.

Il est plus facile de gérer les animaux terrestres que les animaux marins, tout d'abord parce que dans la gestion des animaux marins,

il y a plus de mouvements que dans la gestion des animaux terrestres. Comme je l'ai dit précédemment, nous entrons dans une période où tout va bouger à cause des changements climatiques, et nous pouvons déjà observer beaucoup de changements.

Il y a 10 ans, il aurait été plus facile de prendre une telle décision. Il aurait été plus facile de prendre une décision concernant la gestion de la population de phoques il y a 10 ans, mais aujourd'hui, c'est plus délicat. Il en est ainsi parce que nous savons que le phoque commun, par exemple, se trouve au sommet de sa courbe de prédation et que la population de poissons diminue. Il y a donc un écart, et la population est censée diminuer.

Aujourd'hui, nous devons évaluer le risque d'exercer une pression importante sur le phoque du Groenland tout en sachant que des changements sont à venir, alors que nous aurions pu faire quelque chose il y a 10 ans pour gérer la population.

Le président: Merci, monsieur Calkins. Je suis très heureux que vous ayez si généreusement utilisé vos cinq minutes.

J'ai promis à M. Morrissey que je lui laisserais poser une question avant la levée de la séance à 17 h 30.

Monsieur Morrissey, allez-y rapidement, s'il vous plaît.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci.

Premièrement, les restrictions concernant les navires, qui semblent être contre-productives, sont-elles toujours en place?

Deuxièmement, vous me dites que nous devons commencer par mettre de l'ordre dans nos propres affaires aux échelons provincial et fédéral, à cause de la grande frustration que vous avez ressentie. Est-ce à cause des règlements provinciaux sur le tannage et parce qu'on a laissé filer des choses?

M. Kendall Flood: Tout à fait. Je serais ravi que nous en soyons débarrassés.

J'ai discuté avec le ministre provincial des Pêches et je lui ai dit que j'aurais le choix entre payer les chasseurs de phoques 25 \$ ou 30 \$ de plus par peau, et jeter les peaux dans les décharges. J'ai dit que cela représenterait 250 000 \$ de plus pour chaque chasseur. Soit cela, ou les peaux vont à la décharge. Il m'a répondu que je pouvais les donner à l'autre transformateur. C'est tout simplement insensé.

Il refuse de discuter de cela. Je lui en ai parlé à plusieurs reprises.

• (1730)

Le président: Merci à nos témoins qui nous ont fait profiter de leurs connaissances cet après-midi.

Je tiens à remercier M. Calkins d'être revenu au comité des pêches et des océans, et M. Kmiec de sa participation si précieuse à la réunion d'aujourd'hui.

Lundi, nous poursuivrons notre étude comme nous l'avons fait aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>